

Le Numéro . . . (Un Franc
20 Cents

TOME PREMIER

N° 2. — 1^{er} Novembre 1897

LA REVUE DES DEUX FRANCES

REVUE FRANÇO-CANADIENNE

DIRECTEUR :

ACHILLE STEENS

SOMMAIRE :

	Pages.
Jules Lemaitre (DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE),	<i>L'Imagier.</i> 97
Benjamin Sulte	<i>Esquisse d'histoire du Canada.</i> 108
Quatrelles	<i>Le plus bel homme du régiment.</i> 115
Charles De Guise	<i>Le Revenant de Toine.</i> 121
Georges Boyer	<i>Mariage d'oiseaux</i> 131
Marmier	<i>Le Conte du paysan.</i> 132
Laurent Tailhade	<i>Nocturne</i> 143
Castor	<i>Chronique canadienne</i> 145
Léon Ledieu	<i>Jacques Bonhomme et Jean-Baptiste.</i> 153
Achille Steens	<i>La vérité sur la Révolution cubaine.</i> 163
F. Bianconi	<i>Les Mines d'or du Canada.</i> 178
Docteur Drahcng	<i>Les Rayons X</i> 181
Général de Malartic	<i>Journal de mes Campagnes au Canada.</i> 188

LA MODE PARISIENNE — CARTE DU KLONDYKE

ILLUSTRATIONS

BUREAUX :

FRANCE :

2, rue de Provence, 2
PARIS

CANADA :

29, rue Saint-Jean, 29
QUÉBEC

J.-A. LEFÈVRE, Administrateur Général pour l'Amérique.



Conte pieux.



'ÉTAIT un beau couvent bâti sur un haut plateau. Au-dessus, la montagne couverte de sapins. Les toits pointus et les tourelles de la sainte maison se découpaient sur ce fond sombre. Au-dessous, une large vallée, des vignes, des champs de blé, des prairies bordées de peupliers, et un village le long d'une molle rivière.

Les moines de ce couvent étaient à la fois de bons serviteurs de Dieu, de grands savants et d'excellents laboureurs. Le jour, leurs robes blanches apparaissaient çà et là dans la campagne, penchées sur les travaux de la terre, et, le soir, on les voyait passer de pilier en pilier, sous les arceaux du large cloître, avec un murmure de conversations ou de prières.

Il y avait parmi eux un jeune religieux, du nom de Norbert, qui était un très bon imagier. Dans le bois ou dans la pierre, ou bien avec l'argile qu'il peignait de vives couleurs, il savait façonner de si belles statues de Jésus, de Marie et des saints, que les prêtres et les personnes pieuses venaient les voir de très loin et les achetaient très cher, pour en faire l'ornement de leurs églises ou de leurs oratoires.

Norbert était fort pieux. Il avait surtout pour la Sainte Vierge une dévotion extraordinaire, et souvent il restait des heures devant l'autel de l'Immaculée, immobile et prosterné sous son capuchon, les plis de sa robe épandus derrière lui sur les dalles.

Norbert était parfois rêveur. Le soir surtout, en regardant, du haut de la terrasse, le soleil s'éteindre à l'horizon, il devenait inquiet et triste. Il aurait voulu s'en aller loin, voir d'autres coins du monde que celui où il vivait.

Le prieur lui disait alors :

— Que pouvez-vous voir ailleurs que vous ne voyiez où vous êtes? Voilà le ciel, la terre, les éléments. Or c'est d'eux que tout est fait... Quand vous verriez toutes les choses à la fois, que serait-ce qu'une vision vaine ?

Les bons moines étaient très aumôniers, et, comme ils étaient riches, un jour vint où il n'y eut plus un seul pauvre dans les environs. Alors ils résolurent de construire à leurs frais une magnifique église près de leur couvent.

Ils firent venir pour les aider plusieurs centaines d'ouvriers. On creusa des carrières profondes qui étaient comme des plaies éclatantes de blancheur au flanc de la montagne. On en tira d'innombrables blocs de pierre que l'on tailla avec art, et tout le couvent fut enveloppé d'une poussière blanche comme de la farine.

On abattit, sur les pentes boisées qui dominaient le monastère, les plus beaux chênes et les plus beaux sapins pour en faire la charpente de l'église. On les équarrit, puis on les scia en les posant sur de hauts tréteaux, et tout le couvent fut enveloppé d'une poussière jaune comme de l'or.

Et c'était, au milieu de l'immense solitude, comme une bourdonnante ruche humaine. Chaque ouvrier, en taillant sa pierre pour la cathédrale future, ignorait où cette pierre serait posée et si même elle serait vue des fidèles; mais il savait bien qu'elle serait vue de Dieu, et tous ensemble se réjouissaient de collaborer, chacun pour son humble part, à l'œuvre sainte.

Et bientôt, pierre à pierre, lentement, l'église monta, monta vers le ciel.

1. *Imitation de Jésus-Christ*, I, 31.

Un des anciens moines du couvent, mort en odeur de sainteté, avait écrit ces mots dans un petit livre de méditations pieuses, qu'il avait appelé *l'Imitation de Jésus-Christ* :

« Ne disputez pas des mérites des saints. Ces recherches produisent souvent des contestations inutiles ; elles nourrissent l'orgueil et la vaine gloire, d'où naissent la jalousie et les dissensions, celui-ci préférant tel saint, celui-là tel autre... L'examen de pareilles questions, loin d'apporter aucun fruit, déplaît aux saints ¹. »

Les bons moines manquèrent à ce précepte, un soir qu'ils devisaient entre eux sur la terrasse du couvent, après l'angélus. Non seulement ils disputèrent du mérite de plusieurs saints, mais encore de celui des trois personnes de la divine Trinité.

Il s'agissait de savoir sous quel vocable leur église serait placée, et chacun proposait son sentiment et le soutenait avec ardeur.

Peut-être, s'ils avaient été de moins pieux personnages, eussent-ils trouvé meilleur de goûter silencieusement la paix du soir. Non loin, les murs inachevés du futur sanctuaire surgissaient, noyés et grandis, dans le crépuscule, en sorte que ces murailles neuves étaient aussi belles et aussi majestueuses que des ruines. En bas, la rivière serpentait, glacée d'argent. L'or du couchant faisait paraître violets du côté de l'orient les arbres de la plaine et, par moments, un aboiement solitaire, le cri lointain d'un essieu de charrette, élargissaient le silence...

Le prieur, homme de gouvernement et de tradition, parla le premier :

— Il sied que notre église soit placée sous le vocable de notre fondateur, saint Onuphre. Autrement les fidèles croiraient qu'il y a peut-être un plus grand saint que l'illustre anachorète qui a institué notre ordre, et cela pourrait nous faire tort.

Le sous-prieur dit :

— Les saints les plus vénérables ne sont que de pâles reflets du Christ, leur modèle. Si vous m'en croyez, nous

1. *Imitation de Jésus-Christ*, III, 58.

consacrerons cette église à Notre-Seigneur Jésus, d'où le salut est venu aux hommes et d'où procède toute sainteté.

Le moine Alcuin, âgé de plus de cent ans, si maigri et si tordu par les années, que sa robe blanche faisait des angles comme un linge qu'on aurait mis sécher sur un sarment noueux, prit la parole à son tour :

— Je propose Dieu le Père. On le néglige un peu. On l'oublierait tout à fait si l'usage n'était de réciter le *Pater*. Pourtant, c'est lui qui a créé le monde. Pendant plus de quatre mille ans, les hommes n'ont point eu d'autre Dieu. A l'heure présente, beaucoup de peuples l'adorent, qui ne connaissent point son fils.



Le moine Alcuin, âgé de plus de cent ans ..

Le moine Théobald haussa les épaules. C'était le plus profond théologien de l'abbaye. Jamais il ne sortait dans la campagne; il vivait dans la bibliothèque, enseveli sous les parchemins, déchiffrant d'anciennes écritures, et il passait pour avoir sur toutes choses des opinions particulières.

— C'est à l'Esprit saint, dit-il, que je voudrais dédier notre église. Car son règne va venir. Après la révélation de Dieu le Père à Abraham, après celle du Christ aux Apôtres, il y aura celle de l'Esprit. Elle est nécessaire, car voyez comment va le monde. L'impiété règne encore, et la concupiscence, et le plus grand nombre d'hommes continuent à se damner. L'Esprit achèvera la Rédemption. Cela est annoncé dans l'Évangile, seulement, il faut savoir lire...

À ces mots, le prieur fronça les sourcils, et le sous-prieur fit signe à Théobald de se taire. Eginard, un moine de trente ans, aux traits impérieux et rudes, dit d'une voix forte :

— Volontiers, j'élirais, pour être le patron de notre église, le pape saint Grégoire. Il fut plus puissant que les empereurs et les rois. Il comprenait que la force matérielle qui, comme le reste, vient de Dieu, est encore le moyen d'action le plus efficace aux mains de ses serviteurs, et que celui-là est vraiment charitable, qui ose contraindre l'humanité à faire son salut.

— Moi, dit le Père jardinier, je préfère saint Fiacre. Il ne fut, dans sa vie mortelle, qu'un pauvre homme qui faisait son métier de son mieux et qui avait la crainte de Dieu. Mais, justement, la plupart des hommes ne sont que de pauvres hommes, auxquels il faut proposer en exemple des vertus qu'ils puissent comprendre et imiter.

À ce moment, un paysan passait dans le sentier, au pied de la terrasse, sa pioche sur l'épaule. Le prieur l'appela poliment et lui dit :

— Si tu étais assez riche pour bâtir une église, à qui voudrais-tu la consacrer ?

Le paysan répondit :

— Je ne dis point de mal de Dieu, ni de la Vierge Marie, ni des autres saints du Paradis. Mais, si vous voulez savoir mon idée, je choisirais saint Cucufin. C'est en lui que j'ai le

plus de confiance. Car il a guéri ma vache et m'a fait retrouver trois poules que j'avais perdues.

Un peu après, une jeune femme parut au tournant du sentier. Humble, mais proprement vêtue, elle portait un nourrisson sur son bras et tenait un autre enfant par la main.

Le prieur lui posa la même question qu'au paysan.

La femme répondit sans hésiter :

— Je dédierais l'église à la mère de Dieu.

— Pourquoi?

— Parce qu'elle est mère.

Norbert s'était tu jusque-là. Pensif, il regardait pâlir les ors et les pourpres du couchant. Quand il eut entendu la réponse de la paysanne :

— O femme, dit-il, tu as bien parlé. Mais, moi, ce n'est pas à Marie mère de Dieu, c'est à la Vierge Marie que je consacrerai ce temple. C'est parce qu'elle fut immaculée, c'est parce qu'elle ne se donna à aucun homme en particulier, qu'elle fut compatissante à tous les hommes. Et c'est parce qu'elle fut souverainement pure et souverainement douce, qu'elle mérita d'être la mère de Dieu. Il est donc permis, et il m'est plus agréable, je l'avoue, de l'aimer surtout comme vierge et comme mère des hommes, de l'honorer uniquement dans sa chasteté et dans sa charité.

Soudain, l'économe du couvent, gras, fleuri, avec un large visage et des yeux très fins, s'avança au milieu des moines :

— Mes Pères, si vous voulez m'en croire, ce n'est ni à Dieu le Père, ni au Fils, ni à l'Esprit, ni à saint Grégoire, ni à saint Onuphre, ni à saint Fiacre, ni à saint Cucufin que vous dédierez votre église. Ce sera, ne vous en déplaise, au bon saint Ildefonse.

— Et la raison, Père économe? demanda le prieur.

— C'est que tel est le nom du noble duc dont nous sommes les vassaux. Cela lui fera plaisir, et cela le détournera peut-être de nous rançonner, sous couleur que nous sommes riches. Il faut désarmer les puissants, s'il se peut, par des politesses. Car les temps sont mauvais, et l'on commence à avoir moins d'égard pour les gens d'église et pour les pauvres religieux.

— Mais, dit le moine Éginard, ce n'est pas un saint bien reluisant que votre saint Ildefonse, Qu'a-t-il fait? et que sait-on de lui?

— Peu de chose, à la vérité; mais nous sommes sûrs qu'il fut tout au moins homme de bien, puisqu'il figure dans le calendrier.

Le moine Théobald, murmura.

— Enfin, reprit le Père économiste, j'estime que, pour nous, le plus grand, c'est celui qui peut le mieux nous servir. D'ailleurs, tout temple est d'abord à Dieu, cela va de soi; et au surplus, quand vous aurez fait sa part au patron de notre digne suzerain, rien ne vous empêchera d'orner votre église des images de la très sainte Vierge et de tous les saints que vous voudrez.

Après une discussion assez vive, on se rangea à l'avis du Père économiste. Il fut décidé que le grand portail serait surmonté de la statue de saint Ildefonse. Un peu au-dessus, on placerait la Vierge Marie, et, sur la pointe du pignon, Jésus crucifié.

Norbert fut chargé de sculpter ces trois figures.

Il tailla sans beaucoup de zèle la figure de saint Ildefonse. Ne sachant pas au juste quelle profession ce saint avait exercée de son vivant, Norbert en fit un chevalier, afin de plaire au seigneur duc. Il le campa droit et raide dans une armure de fer et joignant avec exactitude, sur sa poitrine, les doigts énormes de ses mains gantelées. Ce fut vite fait.

Puis, il sculpta, dans un bloc de granit, un Jésus en croix haut de quatre toises. Long, décharné, les côtes saillantes, les genoux pareils à des têtes de mort, la tension des bras lui creusant de grands trous aux aisselles, des filets de sang s'entrecroisant tout le long de son corps, se rejoignant sur ses pieds gonflés et lui coulant entre les orteils, le chef penché et ballottant, vraiment ce Christ semblait avoir ramassé sur lui la grande misère humaine, le désespoir des meurt-de-faim, la détresse des abandonnés, les tortures des malades, des possédés, des lépreux, de ceux qu'on tue ou qu'on supplicie, de tous ceux enfin qui sont éprouvés dans leur chair. Et, en même temps, son visage enseignait la résignation, exprimait la certitude de la délivrance et du repos, et, tandis que le

corps sanglant disait : Souffrance, le chef, bien que couronné d'épines, disait clairement : Espoir.

Mais, quoique Norbert apportât à cette œuvre tous ses soins et toute sa piété, il songeait sans cesse à la Vierge Marie dont il devait ensuite ciseler l'image, et il lui réservait, sans le dire, tout l'effort de son art et de son amour.

— Et maintenant, mon fils, lui dit le prieur, que Dieu conduise votre main afin que vous nous donniez une image ressemblante de la Vierge Marie tenant l'enfant Jésus dans ses bras.

— Mais, dit Norbert, ne faut-il pas la représenter de la façon qui doit lui être le plus agréable?

— Eh bien! fit le prieur, son plus beau titre n'est-il pas celui de Mère de Dieu?

— Oui, répondit Norbert; mais, à mon sens, je l'honorerai mieux, en la représentant, non dans sa gloire, mais plutôt dans l'attitude des vertus qui la lui ont méritée... Si elle se montre à nous portant un Dieu, même enfant, comment feront nos prières pour aller à elle et ne point s'arrêter à lui? Puis, quelle expression pourrais-je bien donner à son visage? Il m'est difficile de l'imaginer. Peut-elle éprouver pour un Dieu les vrais sentiments d'une mère; l'attendrissement sur la fragilité d'un si petit être, la joie profonde de l'avoir tout à soi et de le protéger? Ou bien, si elle aime son fils comme une véritable mère, avec une tendresse de chair et de sang, il me semble qu'alors elle n'aimera plus autant les hommes. Or je sens qu'elle nous aime. Plus proche de nous que le Dieu suprême, elle nous comprend mieux. Il y a des péchés que Dieu tout seul ne pardonnerait pas, qu'il n'aurait peut-être pas le droit de pardonner. Mais la Vierge est là; elle l'oblige à absoudre; elle lui fait violence; elle lui dit : « Pardonnez! Je prends cela sur moi. Si vous saviez comme ces pauvres hommes sont malheureux, comme la matière les opprime, et comme ils font peu ce qu'ils veulent! Ils seraient tous saints s'ils avaient tous les grâces spéciales que j'ai reçues. » Elle a l'immense compassion et la miséricorde infinie. C'est son essence même et c'est là sa vraie gloire. Or, je vous le demande, est-ce de Dieu qu'elle peut avoir pitié? Je veux la représenter les deux mains ouvertes et tendues aux hommes.

Elle ne pourrait pas les tendre si elle avait un enfant sur les bras !

— Mon fils, ces discours sont bizarres et sentent l'hérésie. Je vous commande de faire la statue de la Vierge Mère ainsi que je l'ai dit.

Norbert n'obéit point.

Tout le temps qu'il travailla à la statue, il ne voulut pas la laisser voir, sous prétexte que les réflexions de ses Frères le troubleraient et embrouilleraient ses idées. Et, seul avec son rêve, il tailla la Vierge Marie, telle qu'il l'imaginait.

Longue et drapée de grands plis, la tête inclinée vers les hommes, l'Immaculée leur tendait ses deux mains ouvertes d'où coulent les pardons. A vrai dire, c'était à peine un corps ; mais le visage était si beau, les yeux regardaient avec tant de tendresse, la bouche souriait avec une douceur si triste, le geste des mains faisait si bien grâce au monde entier, que la seule vue de cette image donnait envie de prier, de pleurer et d'être un saint.

Lorsque les moines la virent, ils se récrièrent d'admiration, et le prieur lui-même, la déclara merveilleusement belle. Mais, à cause de sa désobéissance, il condamna Norbert à jeûner pendant un mois au pain et à l'eau.

Donc la croix sainte, la statue de la Vierge et celle de saint Ildefonse furent placées où il avait été convenu.

L'église était presque achevée. Deux hautes tours flanquaient le portail, pareilles à des faisceaux de colonnettes et de clochetons. Norbert, animé d'un zèle fervent pour la maison de Dieu, passait ses journées sur les toits, au milieu de l'aérienne forêt de pierres, le long des galeries délicatement ajourées, parmi les monstres des gargouilles, sous les arceaux des contreforts.

Même, un soir, il ne redescendit point. Il voulait rêver là, toute la nuit, à son aise, et surprendre les jeux fantasques de la lune au travers de ces architectures.

Il était au sommet de l'une des tours, sur une plate-forme

dont la balustrade n'était pas encore posée. Il chercha s'il pourrait voir, de si haut, la statue de sa chère Vierge. Il se pencha, et, bien au dessous de lui, crut distinguer les deux mains tendues hors de la niche.

Il se pencha un peu plus; son pied glissa; il tomba avec un grand cri.

Dans sa chute, il rencontra un échafaudage, rebondit sur les planches, et fut renvoyé vers le pignon pointu de la façade, où s'élevait la croix de pierre.

De ses deux mains il s'agrippa aux bras du crucifié, et son corps pendit dans le vide, le long de la grande croix.

Elle était trop large pour qu'il pût la serrer entre ses genoux, qu'embarraissaient d'ailleurs les plis de sa robe blanche.

Là, face à face avec le Christ, les cheveux hérissés d'épouvante, il le suppliait, humblement et furieusement, de le sauver. Puis, il se mit à crier de toutes ses forces : mais les bons moines, étant en paix avec Dieu, dormaient d'un sommeil si profond que personne ne l'entendit. Des oiseaux de nuit, effarouchés, tournoyaient au-dessus de sa tête. Ses pieds grattaient la pierre, cherchant en vain un point d'appui. Ses doigts s'écrasaient sur les bras de granit, ses ongles saignaient; il sentait un poids énorme l'attirer en bas. A un moment, il lui sembla que le visage du Christ, éclairé par la lune, se reculait en grimaçant d'un air de refus et d'ironie méchante. Ses doigts glissèrent, lâchèrent prise...

— Ah! Jésus, pardon! Au secours, Vierge Marie!

Et de nouveau, il tomba... Il tomba, sans se faire aucun mal, sur les deux paumes de marbre de la Vierge.

Les mains miséricordieuses se relevèrent un peu pour le retenir.

Il s'y endormit comme un enfant dans un berceau...

A l'aurore, les moines l'aperçurent. On dressa de longues échelles. Quand on arriva près de lui pour le délivrer, il dormait encore.

— Pourquoi me réveillez-vous? dit-il.

Il ne conta à personne le rêve qu'il avait fait dans les bras de la Vierge, ni ce qu'elle lui avait dit.

Mais, à partir de cette nuit-là, il montra une dévotion très exacte pour le Christ Rédempteur, et vécut dans la plus haute sainteté.

Jules Lemaitre,

de l'Académie française.



ESQUISSE D'HISTOIRE DU CANADA

Au début de *la Revue des Deux Frances*, il nous a semblé à propos d'esquisser les grandes lignes de cette histoire déjà longue d'un pays presque aussi vaste que l'Europe et qui s'est appelé durant un siècle et demi la *Nouvelle-France*.

Les Basques et les Rochelais allaient pêcher la morue autour du cap Breton longtemps avant la découverte des Antilles par Christophe Colomb. En 1535, le pilote Jacques Cartier, de Saint-Malo, remonta le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal et ouvrit ces contrées au commerce des fourrures. Henri IV fit explorer le fleuve jusqu'à Montréal par de Monts et Samuel Champlain, en 1603, mais la péninsule acadienne (Nouvelle-Écosse) obtint la préférence pour un établissement de colons, lequel toutefois végea de 1604 à 1613, année où un corsaire anglais le détruisit.

Champlain érigea un poste de traite à Québec en 1608 sans parvenir à l'augmenter au cours des vingt années suivantes, car n'étant qu'un employé, il ne fut jamais autorisé à faire de la colonisation. Les Montmorency, les Condé étaient les « vice-rois » du Canada, c'est-à-dire qu'ils avaient entre leurs mains le commerce des pelleteries et ne visaient nullement à créer une nouvelle France. Le pauvre « gouverneur » Champlain se vit envahir par les Anglais, en 1629, et pendant quatre ans ceux-ci profitèrent seuls du trafic avec les

sauvages. Charles I^{er} s'étant décidé à rappeler ses gens de Québec, Champlain reparut sur la scène, accompagné cette fois de huit ou dix familles de cultivateurs du Perche qui, sans retard, commencèrent des travaux agricoles. Par malheur les hommes de la traite avaient tous les pouvoirs dans la colonie et n'entendaient pas aider ceux que l'on appelait déjà *les habitants*. Champlain mourut en 1635 laissant ces derniers sans protection. Leur nombre augmenta lentement parce qu'ils se recrutaient d'eux-mêmes dans les familles du Perche, de la Beauce et de la haute Normandie. En 1640, ils ne comptaient guère plus de deux cents âmes établies autour de Québec et aux Trois-Rivières.

La combinaison imaginée par Richelieu, en 1627, pour peupler le Canada est un exemple du manque de discernement que ce ministre fameux apportait dans la création des compagnies maritimes, qui lui ont valu cependant les éloges de l'histoire. Il accorde aux Cent-Associés tout le Canada en seigneurie à condition qu'ils formeront une colonie capable de se maintenir sans le secours de la France et avec l'entente qu'ils faciliteront les travaux des missionnaires voués à la conversion des indigènes. Comme il n'y eut jamais le moindre contrôle d'exercé sur les Cent-Associés, ceux-ci laissèrent la question agricole dans l'oubli pour ne s'occuper que du commerce des fourrures. Le jour qu'une famille arrivait de France on ne pouvait lui refuser un titre sur la terre qu'elle choisissait car la charte des Cent était très claire là-dessus, mais c'était tout ce que faisait la Compagnie. Les *habitants* fixés sur leurs terres y vivaient parfaitement bien, tandis que la population flottante des *Français* ou gens de la traite, se renouvelait de temps en temps sans être pour la colonie d'aucun avantage. Nous dirons plus : ces traiteurs furent la cause de la guerre des Iroquois; on eut aussi à déplorer la conduite des Cent qui embauchaient les fils des colons pour les envoyer dans les bois à la recherche des pelleteries. De toute manière le régime créé par ces marchands avides nuisit à l'habitant.

Jusque vers 1644, ces commerçants demeuraient en France. Leurs agents ou employés au Canada se coalisèrent pour former une société dite des *Habitants* (une expression qui ne

s'applique point aux vrais habitants) et Mazarin leur octroya une bonne partie du privilège de la traite, qu'il enleva aux Cent. Les six ou sept familles désignées dans ce pacte allèrent plus loin : elles se firent accorder l'administration du pays sous la forme d'un Conseil uniquement choisi dans leur groupe.

Ceci eut lieu en 1648, alors que les habitants pouvaient être au nombre de six cents. Ce chiffre comprend une cinquantaine d'Angevins non mariés, établis à Montréal en 1642, sous les auspices d'une association pieuse, mais dont le zèle ne faisait que se ralentir; aussi ces gens demandaient-ils instamment aide et protection au reste de la colonie. M. d'Ailleboust, l'un d'eux, se fit nommer gouverneur général en 1648 et, par cela même, plaça Montréal dans la combinaison politique et commerciale des soi-disants habitants.

La guerre des Iroquois était commencée depuis 1640 à peu près, et s'étendait d'année en année. Les tribus des lacs Ontario et Érié, qui fournissaient aux Français des peilereries en échange d'articles de fabrique européenne, avaient succombé les unes après les autres sous les coups de ces sauvages belliqueux et calculateurs, car ils voulaient s'emparer des pays de fourrures pour trafiquer directement avec les Hollandais de l'Hudson et les Suédois du New-Jersey. En 1648-50, tout le haut Canada passait sous le joug des Iroquois et la traite des Français se trouvait anéantie de ce côté. Les massacres se rapprochèrent de Montréal, des Trois-Rivières, de Québec. Hiver comme été, les maraudeurs surprenaient nos gens et les assommaient sur place ou les enlevaient pour les torturer et les manger. Sur une population moyenne de mille âmes, de 1640 à 1665, nous avons un martyrologe de quatre cents personnes ainsi enlevées aux *Habitants*. Cette lamentable situation est désignée comme les *temps héroïques* du Canada. Elle se termina par la banqueroute des faux habitants.

Louis XIV apprit en 1661 ce qu'était la prétendue Nouvelle-France. Il retira leur privilège aux Cent (1663) et organisa un Conseil souverain, avec siège à Québec. En 1665, le régiment de Carignan arriva de France, força les Iroquois à se tenir tranquilles, ce qui nous rouvrit le haut Canada et toute la région des grands lacs.

Le roi ayant proclamé la liberté du commerce, La Rochelle en profita et bientôt Dieppe et Rouen ne figurèrent plus qu'au second plan parmi nous. Le Poitou, le Bordelais, les environs de La Rochelle, la Gascogne nous envoyèrent des colons ; il en vint encore de la Normandie et du Perche. Ce qui domine chez nous est la race normande et poitevine. Il n'y a pas eu de Bretons au Canada, ni de Méridionaux. L'Est de la France a fourni quelques familles.

Lorsque Louis XIV eut examiné le recensement de 1672, il donna ordre de ne plus s'occuper de l'immigration de la Nouvelle-France. Nous n'étions que six mille âmes ! Mettant le comble à son égarement, ce prince rendit le commerce du Canada aux marchands syndiqués sous le nom de Compagnie des Indes. Dès lors, la colonisation fut reléguée à l'arrière-plan. Les hommes firent le commerce des fourrures. Ils descendirent le Mississipi jusqu'au golfe du Mexique et parcoururent l'ouest, le nord-ouest, le grand nord à la recherche des précieuses dépouilles du castor, de la martre, du bison, etc. Le recensement de 1681 dénonce, dans toute la colonie, neuf mille sept cents âmes, dont 800 couraient les bois. Les terres en culture comptaient de vingt à trente arpents, quelquefois plus. On ne faisait plus que le commerce des pelleteries. Il ne venait plus personne de France. Les neuf mille sept cents individus de 1681 sont la souche de plus de deux millions de Canadiens-Français qui vivent actuellement.

Les intérêts de la traite ont fait surgir des personnages remarquables qui ont laissé leurs noms dans l'histoire : Nicolet, Chouard, Radisson, Perrot, La Salle, Jonty, Duluth, La Vérandrie, etc. ; mais la colonie a payé bien cher ces conquêtes de fourrures qui lui ont fait sacrifier le travail plus productif de la colonisation.

La tenure seigneuriale, instituée par Richelieu et maintenue par Louis XIV, consistait simplement à faire du seigneur une sorte d'agent de colonisation. On lui donnait un fief de quatre lieues en forêt. Aucun de ces seigneurs n'avait assez de fortune pour défricher ces terres, aussi ont-ils toujours vécu dans nos petites villes, où ils faisaient un commerce quelconque lorsqu'ils n'étaient pas fonctionnaires du Gouvernement.

L'habitant choisissait le lopin de terre qui lui convenait, et, pour prix d'achat, payait au seigneur une redevance annuelle de quinze ou vingt francs, la plupart du temps en nature. Le seigneur n'avait plus de droit de propriété sur cette ferme. S'il eût possédé des ressources financières, son plan eût été de faire venir des colons de France et de peupler sa seigneurie rapidement, de façon à s'assurer un revenu respectable, outre le produit de ses propres cultures; mais tous étaient pauvres et les seigneuries se sont peuplées peu à peu, à mesure que la population se développait. Vers la fin du régime français, la plupart des seigneuries appartenaient à des habitants qui les avaient acquises des seigneurs nécessiteux.

La règle française était de n'employer les Canadiens ou habitants qu'en qualité d'hommes de peine ou de gens de métier. Les fonctionnaires étaient, par conséquent, tous *Français de France* et très mal payés. Durant leur séjour dans la colonie, ils s'ingéniaient à faire certains commerces, illicites ou non, pour augmenter leurs émoluments. Le gouverneur général, les gouverneurs particuliers, l'intendant, ses commis, tous commerçaient, chacun avait ses amis, ses partisans, ses associés secrets. La colonie proprement dite se fondait à l'ombre, par occasion fortuite, sans recevoir le moindre encouragement.

Après 1672, il n'y eut point de troupes, mais seulement une milice sur pied de paix. Dans les postes de traite on entretenait quelques vieux soldats que le Ministère de la Marine prenait à sa charge, mais qui n'avaient jamais navigué.

Le gouverneur de La Barre faisait le commerce des grands lacs sous le couvert d'un marchand de Québec nommé La Chesnaye. Les Iroquois ayant pillé les canots de cette Société, La Barre déclara la guerre aux cinq tribus et appela la milice à son secours. Voilà comment la population paisible de nos campagnes fut transformée en bandes d'aventuriers qui se plurent au métier des armes, de 1684 jusqu'à 1713. Les fermes, laissées à l'abandon, s'appauvrirent, tandis que nos cultivateurs ravageaient la contrée des grands lacs, la Nouvelle-Angleterre, l'île de Terre-Neuve, la baie d'Hudson. Toutes ces guerres, enchaînées à la suite les unes des autres

pendant trente ans, eurent pour seul et unique motif la traite des pelleteries. Les habitants, privés du droit de faire cette traite à leur compte, furent obligés de se battre, de tout sacrifier pour le bénéfice des marchands.

L'accalmie de 1713 à 1742 fut assez favorable à l'agriculture sans néanmoins développer l'industrie. La pensée dominante des gouvernants était la traite des fourrures. Sous le régime français cette situation n'a pas varié ; aussi peut-on affirmer que Louis XIV, en forçant les habitants à recevoir sa monnaie de papier en échange de leurs denrées, puis en refusant ensuite de le racheter pour de l'or, de l'argent ou du cuivre, prenait ce moyen détourné pour lever des contributions en faveur du commerce des fourrures. *Ce sont les castors du Canada qui ont bâti le palais de Versailles.*

La guerre de 1742 à 1760 acheva de ruiner les commerçants de fourrures et réduisit l'habitant à la plus lamentable situation. Louis XV renia aussi sa monnaie de papier : il y en avait pour plus de cinquante millions.

Le traité de 1763 céda la colonie à l'Angleterre. Aussitôt le commerce devint libre et les paiements se firent en espèces. Il ne restait sur les bords du Saint-Laurent que les seuls habitants fixés sur leurs terres au nombre de soixante mille âmes. Il s'écoula de longues années avant que l'on vît arriver des colons anglais. Quant aux Irlandais, ils ne s'établirent parmi nous que vers 1830. Dès 1765 quelques Écossais se livrèrent à l'industrie de la construction des vaisseaux et, en peu d'années, cette race d'hommes entreprenants ont transformé le Bas-Canada. Une longue période de prospérité s'ensuivit et l'on peut dire qu'elle n'a subi aucun temps d'arrêt depuis cent trente ans.

Nous avons eu trois guerres sous le régime anglais : celle de Pontiac, en 1764-66, où nos milices se distinguèrent sous le drapeau anglais ; celle de la Révolution américaine, 1775-83, durant laquelle le Canada fut préservé de l'envahisseur par les milices canadiennes-françaises ; et celle de 1812-15, où la même chose se répéta.

La langue française, les lois françaises restaient en vigueur. Le mode de gouvernement varia par deux fois. Sous le régime de l'Acte de Québec, 1774-1790, le gouverneur s'en-

tourait d'un conseil; sous celui de 1791, nous eûmes de plus une chambre élective. Cette dernière année, on donna une semblable administration au peuple du Haut-Canada, composé de gens venus récemment des États-Unis. La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick avaient déjà leurs formes de gouvernement. Il fut question de réunir ces quatre provinces en les confédérant (comme aujourd'hui), mais le projet ne fut pas réalisé.

Après la guerre de 1812-15, la prospérité du Canada, en général, fut remarquable. Le commerce des bois, la construction des navires, la culture des céréales, la pêche maritime et vingt autres industries se développèrent avec rapidité. Lorsqu'on remit au jour le plan d'une confédération, vers 1860, nos provinces avaient fait du chemin et se trouvaient prêtes pour l'union. En même temps se construisaient nos immenses voies ferrées et notre marine marchande s'élevait au cinquième ou sixième rang parmi les puissances. Aussitôt confédérés, en 1867, on parla de pousser le ruban de fer jusqu'à la côte du Pacifique et d'annexer en route tous ces territoires, ce qui eut lieu en effet au bout de quelques années. L'autonomie des provinces paraît être la grande cause du succès de cette confédération.

L'élément français possède à peu près toute la province de Québec, grande comme la France. Il n'y a pas de pays où la liberté soit mieux entendue. Les Canadiens-français empruntent aux Écossais et aux Anglais plusieurs pratiques commerciales, politiques et autres, dont ils se trouvent très bien. Je pense qu'il serait difficile de faire comprendre cet état de choses aux étrangers — le cas étant tout à fait nouveau dans l'Histoire; aussi n'irai-je pas plus loin pour le moment.

Benjamin Sulte.

Ottawa, septembre 1897.

LE PLUS BEL HOMME

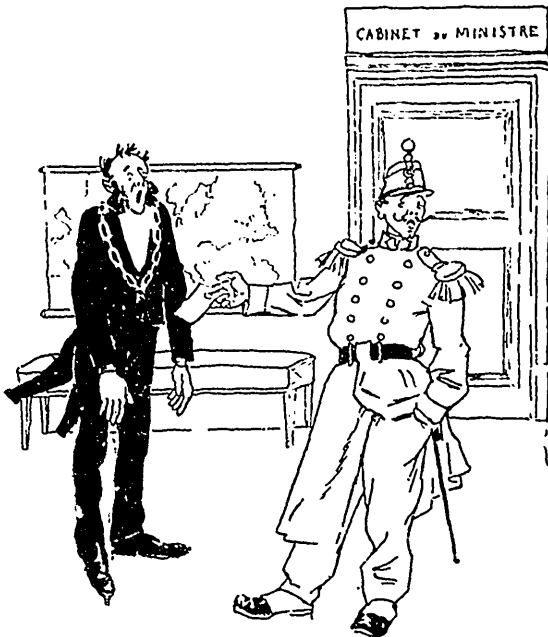
DU RÉGIMENT

Pour lors, tapin, fais un roulement, à cette fin d'apprendre à l'auditoire que je vas commencer l'histoire véridique du plus bel homme du nonante-cintième de ligne, dont auquel nous avons tous plus ou moins l'honneur de faire partie... et dont, en ma qualité de votre supérieur à trois chevrons, je suis le plus parfait modèle. At...tention!... La langue dans la poche, les yeux fixes... plus fixes que ça! Tout bruit intempestueux sera puni de quarante-huit heures de salle de police. Une — deusse — troisse : battez tambour. Rrrrrrran! Ça y est. Je commence.

Le nonante-cintième... le quatre-vingt-quinzième pour les infirmes qui n'ont point zété à l'école... le nonante-cintième, c'est dans l'armée française, par ses mérites et sa saveur, comme qui dirait l'écrevisse dans le vol-au-vent, le chapon à l'ail dans la salade : le superlatif et le nectar.

Tant qu'a duré la guerre avec les Chinois, au rapport du matin, l'empereur de Pékin, qui est un malin, à ce qu'on m'a assuré, demandait avant tout autre chose à son général en chef : « Le nonante-cintième est-il en route? — Non, Majesté. — Alors, nous pouvons continuer. » Oui, mais... le jour qu'il a appris que nous allions s'embarquer : « Bigre de bigre! a dit en chinois l'empereur de la Chine, c'est fini de rire! » Et il a mis les pouces. C'est pour vous dire!

Quand on peut imprimer sur sa carte de visite : UN TEL, *soldat au nonante-cintième*, voyez-vous, mes enfants, ça vaut



une épau-
lette, deus-
se épau-
lettes.. trois-
se épau-
lettes .
Moi qui vous
parle, j'ai vu
un lieutenant-
colonel d'ar-
tillerie... dont
le nom m'é-
chappe... per-
muter avec un
caporal qu'é-
tait mon ca-
marade. Et il
a attendu deux
ans.

Une suppo-
sition :

Vous allez
chez le marchand de vin avec votre général, histoire de lui
faire une politesse. La patronne, qui a vu le numéro de vot'
régiment, sourit... comme ça... ou autrement, en vous lançant
un regard!... un regard à vingt francs la douzaine. Sans rien
dire, elle verse à vot'ami, le général, du tafia de cantine, et,
à vous, de la fine-champagne comme on n'en distille que
pour la reine d'Angleterre... qui sait ce qui est bon! Tous
les marchands de vin ont un flacon spécial pour le nonante-
cintième; c'est connu.

Voilà ce que c'est que le nonante-cintième. Un roulement,
tapin, en l'honneur de notre beau régiment.

Donc, en ce temps-là, le nonante-cintième était caserné à
la Nouvelle-France. Je vois Fontara qui me regarde avec de
grands yeux bêtes, histoire de me demander l'étuamiologie de
ce nom. Du moment que c'est le gouvernement qui l'a choisi
il est indiscret d'en demander davantage. Fontara me fera
vingt-quatre heures de salle de police.

« Oh! sergent! Je n'ai pas ouvert la bouche.

— Vous m'avez interrompu avec les yeux... Si vous préférez me payer à boire...

— Je préfère.

— Moi aussi. » Il était donc approchant huit heures... ou huitheures

quarante-sept du matin. Nous se chauffions au soleil, Truffiot et moi, assis sur un banc, devant la caserne. Il est bon de vous dire.. pour que vous le sachiez, que Truffiot était un



brave garçon; mais, là, un brave garçon!... comment vous expliquer ça? Enfin Truffiot payait à boire aux anciens pour un rien... C'est pour vous dire. Avec ça, complaisant comme une bête et vil comme la poudre. On ne lui avait pas plutôt dit : « Truffiot, tu devrais bien... » qu'il était parti sans en écouter davantage.

Donc, nous causions, comme qui dirait de la pluie et du beau temps, en manière de passe-temps. Ce n'est pas que nous avions quelque chose à nous dire, non! mais si on ne remuait pas la langue, jamais on n'aurait soif. Voilà que, tout à coup...

Attention, tas de clampins! Quand on vous conte une histoire et qu'on dit.: « Tout à coup! » La politesse vous fait un devoir d'ouvrir la bouche, les yeux et les oreilles... Ça encourage l'orateur... que j'en suis un. Tout à coup! Truffiot

et moi, nous voyons une vieille femme s'avancer vers nous. Elle avait une bonne figure, toute ridée, couleur fond de culotte : une nêlle tombée de l'arbre en novembre et ramassée fin mai. Vous la voyez d'ici. Avec ça des yeux tendres, un bonnet de linge, le dos voûté et des chaussons.

« Sergent, qu'elle me dit, on ne me laisse pas entrer dans la caserne, et je voudrais bien embrasser mon fieu qu'est dedans. Ça serait-il un effet de votre obligeance de lui faire



savoir que sa vieille mère Reinette est arrivée de Senlis, à pied, pour le bijer, avec des poires et du vin doux, et qu'elle l'attend sur le trottoir... à vot'service. »

Truffiot s'était levé dès les premières paroles, pressentant qu'il allait pouvoir rendre un service.

« Sans vous commander, la mère, demanda-t-il à la vieille, comment qu'il est vot' fieu ? Moi, je suis d' Vineuil ; quasi voisin, quasi pays.

— Mon fieu !... mon fieu ! Comment qu'il est ? Mais c'est le plus bel homme du régiment.

— Alors, je le connais, » dit Truffiot. Sans en écouter davantage, il se mit à courir, entra dans la caserne et disparut.

J'avais fait asseoir la mère Reinette. Il semble toujours qu'il y a un peu de vot' mère, dans toutes les mères qui passent. Je les aime, moi, les vieilles... sans cracher pour ça sur les jeunes, s'entend !

Truffiot revint presque aussitôt avec le tambour-major.

(Gabariot, vous savez ?

Un lapin de sept pieds,

Gabariot. Dans les

rangs il vous a l'air

d'un peuplier dans

un plant de radis.

« Ça, mon sieu ?

C'te bêtise ! Il est

plus beau que ça,

mon sieu ! » dit la

vieille en se redressant

avec orgueil.

« Je n'en aurai pas

le démenti, » se dit

Truffiot. Et, laissant

le tambour-major

ahuri, il se remit en

chasse. Au bout de

trois minutes il revint

avec le maître d'ar-

mes : Grascassac...

vous le connaissez bien ? Un gas si bien bâti, si râblé que

toutes les têtes couronnées demandent à le voir lorsqu'elles

traversent la capitale.

« Qu'est-ce qui me demande ? » s'écria Grascassac, en caressant sa moustache : une blonde ? une brune ? une reine ! une

impératrice, une...

— C'est vot' maman, dit Truffiot ; vot' maman qu'arrive

de Senlis, à pied, pour vous bijer, avec des poires et du vin

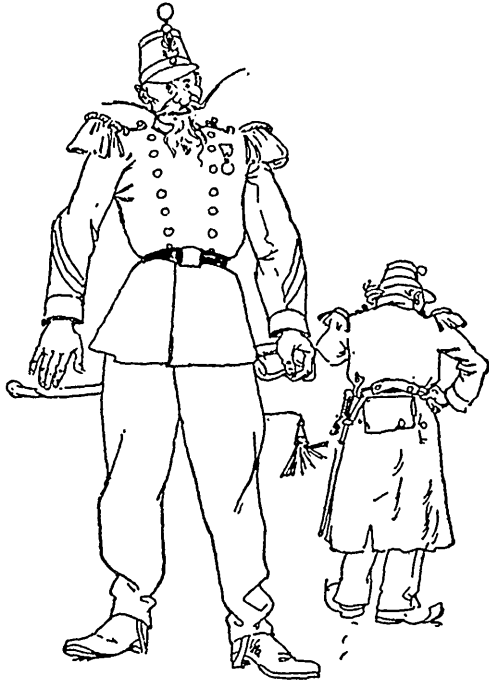
doux, et qui vous attend sur le trottoir.

— Ça, ma mère ! s'écria le maître d'armes.

— Ça, mon sieu ! dit en riant aux éclats la bonne femme.

Vous n'avez donc pas entendu ce que je vous ai dit ? Mon

sieu est le plus bel homme du régiment ! »



Truffiot repartit au galop, laissant sur le trottoir Grascassac aussi ahuri que Gabarriot.

Et, successivement, il fit défilier devant la vieille : le major Libidinois, cher aux dames, le porte-drapeau, le chef de



musique, le lieutenant Casquapoil, le colonel... le colonel lui-même ! tous les plus beaux hommes, enfin !

Ne voilà-t-il pas que, tout d'un coup, sans crier gare ! la mère

Reinette se précipita dans la cour de la caserne, en dépit du factionnaire et des règlements, sauta au cou d'un avorton idiot, sale, cagneux, pelé et puant à écoeurer les mouches, en s'écriant :

« Le voilà, mon lieu ! mon Jean-Baptiste, mon adoré, mon Benjamin : le plus bel homme du régiment. »

Comme quoi, mes enfants, dans tous les régiments, comme dans le nonante-cinquième, celui que nous aimons est le plus bel homme.

Et sur ce, la séance est levée. Un roulement, tapin.

Et toi, Fontara, viens me payer à boire

Quatrelles.



D'AWANT. — Saint Bonaventure.

Au moment où viennent, dans son couvent, les légats du pape chargés de lui annoncer son élévation au cardinalat, le moine Bonaventure est simplement en train de laver la vaisselle parmi ses frères...



Gravé par SILVESTRE & C^o. 2004

GEORGES CAIN. — *La mort des derniers Montagnards.*

« Les derniers représentants du peuple, condamnés à mort, se frappent, l'un après l'autre, avec le même poignard, dans l'escalier de leur prison (1793). »



LEDRU. — *Autour du drapeau* (1793)

Photographie SILVETTE & Co, Paris.



BOUTIGNY. — Marceau.

Marceau, frappé à mort, est recueilli par l'ennemi.

BOUTIGNY.

Éditions GUSTAVE LÉON & Co., Paris.



LE REVENANT DE TOINE

— Partons-nous, père Tellier?

— Ben, j' pense pas, monsieur Aubry, c'est demain le jour des Morts, et vous me paie-

riez cher pour remonter c'te nuit de la batture, d'autant

plus que la marée n'est haute qu'à minuit.

— Mais, père, nous sommes déjà venus plus tard que ça, et encore avant-hier.

— Oui, oui, monsieur, mais avant-hier, c'était pas la veille du jour des Morts, et vous savez ben que c'te nuit, tous les trépassés qui ont quelque chose sur la conscience, reviennent sur la terre pour faire leurs pénitences et abréger leur temps de purgatoire.

Le père Tellier était mon guide depuis quatre jours que je m'étais établi dans l'île aux Coudres et, de plus, mon complice dans le meurtre d'une centaine de palmipèdes. Il était d'un entêtement que j'avais été à même d'apprécier. Le bonhomme avait jeté l'ancre, et aucun raisonnement ne pouvait le faire changer d'idée. D'un autre côté, je ne pouvais me passer de lui pour courir les gabions et manœuvrer le chaland, et je fus bien forcé d'accorder un armistice aux canards sauvages de la batture.

J'étouffai un soupir de regret et comme manière de tuer le temps, je pressai le bonhomme.

— Dites donc, père Tellier, en avez-vous jamais rencontré de ces morts pénitents?

— Moué, m'sieur? Dieu merci, je suis trop bon chrétien

pour ça; mais mon défunt frère en a vu un, lui, et le plus terrible de tous, Louis Grenon.

— Louis Grenon? dis-je, en dressant l'oreille, qu'est-ce que c'est que ça?

— Comment, m'sieur! dit le bonhomme scandalisé, vous ne connaissez pas Grenon!

Je flairai de suite une histoire, et comme les scrupules du bonhomme me mettaient malgré moi en disponibilité, dans cette île aux Coudres, patrie du gibier sauvage et des légendes macabres, mais dépourvue entièrement d'autres attractions, il me fallait l'histoire. Le bonhomme n'était pas dur de détente, et je savais le moyen de le faire partir. Je lui versai une copieuse rasade de scotch, j'allumai ma pipe et après une dernière pensée aux canards, je m'établis confortablement.

— Allons, père, dites-moi ce que c'est que Grenon, et après vous me raconterez l'aventure de votre frère.

Le bonhomme lampa religieusement son coup, s'essuya la bouche sur la manche, et après avoir replacé son brûle-gueule entre ses deux dernières dents, il commença.

— Pour lors donc, Grenon, qui est mort ça fait ben, ben longtemps, était un homme dépareillé; et d'après ce que disaient les vieux, il n'y avait rien de plus fort que lui dans tout le pays. C'était, à ce qu'on rapporte, un homme tranquille et *citoyen*: mais quand une fois il était fâché, Grenon devenait pire que le diable.

Pour lors c'était au temps que les Anglais sont venus prendre le pays. C'est pas hier, comme vous voyez. Ils montaient le fleuve et au nord et au sud, dans toutes les paroisses, et surtout ici, il n'y avait pas de *machinations* qu'ils ne faisaient point. Détruire les récoltes, brûler les maisons, tuer les animaux, c'était leur plaisir, sans compter que quand ils avaient la chance de rencontrer un habitant, ils lui faisaient toutes espèces de misères et l'emmenaient prisonnier dans leurs frégates; faut dire aussi que les canayens ne les ménageaient pas non plus, et quand ils avaient la chance de les rencontrer à peu près d'égal force, il n'en retournait pas gros aux chaloupes des frégates.

Or un jour, Grenon s'était fait gaffer en traître et amener avec un autre homme du nom de Tremblay à bord des fré-

gates. Rendus là, les goddam, pour avoir du plaisir, commencèrent par martyriser Tremblay, qui était plus chétif que Grenon.

Leur plaisir, c'était d'amarrer Tremblay à une drisse, de le monter jusqu'au bout de la grande vergue et de le larguer à plat sur l'eau, devant Grenon qui bouillait de rage. Quatre fois ils remontent Tremblay et le laissent tomber. La quatrième fois, il était mort; on le détache et on jette le corps à l'eau.

Le plaisir étant fini de ce côté-là, un grand Anglais s'approche avec la corde:

« C'est à ton tour, à c'te heure, maudit Français » qu'il dit en ricanant; mais Grenon, d'un coup sec, casse les amarres qui lui attachaient les poignets, et d'une seule claque il l'en-



voie rouler raide mort sur le pont. Vous comprenez que tout le monde se jette sur lui, mais c'était pas un homme, c'était un vrai déchainé. En un clin d'œil il avait culbuté une quinzaine de matelots et, sautant sur le bastingage, il s'était précipité dans le fleuve halant avec lui deux goddam qu'il avait gaffés par la peau du cou comme des p'tits chats; puis sans s'inquiéter des deux Englishes qui barbotaient dans l'eau salée, il tira sa coupe et prit terre.

Mais c'est pas tout à fait ça qui l'a envoyé en purgatoire pour tant d'années.

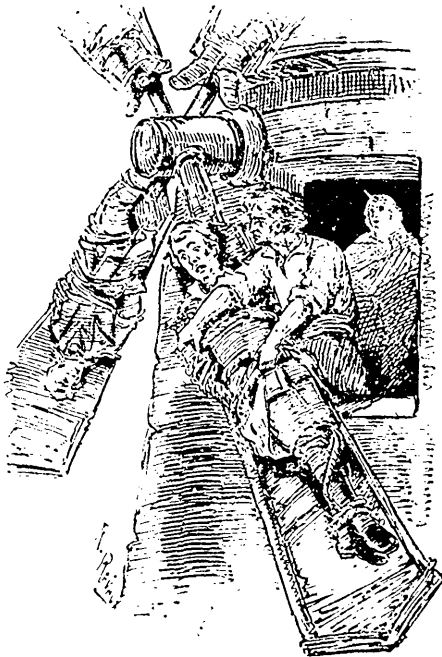
Vous comprenez, m'sieur, si les Anglais cherchaient Grenon qui s'était caché dans le bois de la baie Saint-Paul et qui n'en sortait que pour guetter les bourreaux de Tremblay et en abattre tant qu'il pouvait.

Or, un soir qu'il était traversé à l'île dans sa berge et qu'il rôdait autour du moulin, il entend tout d'un coup des cris terribles. Il s'approche du châssis et qu'est-ce qu'il voit? quatre soldats en fête qui essayaient de violenter une fille. Il va pour entrer. Les crapauds avaient barré la porte, mais

d'un coup d'épaule Grenon la fait sauter et se jette sur les Anglais. En moins que rien, ils étaient tous les quatre après chercher leur *respir* dans la *place*.

« Va me chercher des cordes », qu'il dit à la fille et il les ficela proprement tous les quatre.

Après ça il les monta sur son dos, un par un sur l'étagé de la roue. Les ailes du moulin marchaient comme si le diable



eût été dedans, mais Grenon sortit ses bras de la lucarne, en saisit une au passage, et han ! il l'arrêta net. Malgré lui il leva d'un pied. « Amène un paquet », qu'il dit à fille, et il attacha le goddam de tout son long sur l'aile : puis il lâche et arrête l'autre pour la même cérémonie. Enfin, monsieur, au bout d'une demi-heure, c'était fini, et les ailes recommençaient à marcher lentement d'abord, puis vite et vite, chacune avec son homme, quatre ailes, quatre hommes qui tournaient tantôt

la tête en bas, tantôt les pieds droits au ciel et qui éventaient les cris. Puis Grenon s'essuya le front et dit tout haut : « Pour Tremblay, quatre plonges, quatre hommes, c'est le compte », et il s'en alla.

Quand les gens de la frégate les trouvèrent le lendemain, ils viraient encore, mais ils ne criaient plus. Ils les décrochèrent, ils étaient morts depuis longtemps et raides comme des baguettes de fusil. Vous comprenez que ce virailage leur avait tourné le sang à l'envers.

On n'entendit plus jamais parler de Grenon, mais à minuit, le jour des Morts, il revient gémir sur l'emplacement du vieux moulin, et il est condamné à décrocher les pendus. Vous

voyez d'ici l'emplacement, là où est construite la maison du bedeau, tout au bas du cimetière, pensez pas que je passerais par là c'te nuit tombée, quand ben même vous me donneriez tous les soldats de la citadelle de Québec. Faut dire aussi que c'était trop, ajouta le bonhomme en baissant la voix, Grenon aurait pu les tuer tout doucement sans les faire souffrir comme ça.

— A voire santé, père Tellier, et vous dites que votre frère a rencontré l'ombre de ce terrible Grenon; contez-moi maintenant l'aventure.

— A la vôtre. Pas l'ombre, m'sieur, mais Grenon lui-même en personne naturelle, même qu'il a manqué en mourir.

Pour lors donc, figurez-vous que mon défunt frère Antoine, mon aîné qui est mort, ça fait bien trente ans, était ce qu'on appelle un bon vivant, mais il aimait trop à prendre la goutte, et quand il était en fête, il devenait traître et engendrait chicane à tout le monde. Sans compter que c'était à peu près ce qu'il y avait de mieux sur l'île et pas une jeunesse aurait voulu se frotter à Antoine quand il avait une quinzaine de coups dans le corps. Il y avait rien qu'un homme qui aurait pu l'accoter, c'était le bedeau Michel Boiron, mais c'étaient les meilleurs amis du monde, et c'est ensemble qu'ils pintochaient.

Toine était un bon chrétien, sans doute; il allait à la messe et faisait ses pâques tous les ans, mais sur certaines croyances, il était trop hérétique. Il riait des loups-garous, des *fisolets* et de la chasse-galerie, et il disait que si jamais il rencontrait un mort, il saurait ben lui ôter l'envie de revenir sur terre.

Pour lors, la veille du jour des Morts, je vous parle de ça, y a ben longtemps, Toine et pi Boiron étaient partis en ribote depuis plusieurs jours. La femme du bedeau était allée à Québec en visite chez ses parents, et les deux compères en avaient profité pour manigancer ensemble j'sais pas quelle besogne avec les gens des goélettes. Il y en avait qui disaient que c'était avec des smugglers de wiskey et j'ai pas de peine à le croire.

Toujours que Toine avait pas *dérouté* de la semaine, et le 31 octobre, qui était par-dessus le marché un vendredi, il était plein, plein. Vers six heures du soir, je l'vois passer avec une bouteille à la main. « Je m'en vas chez Boiron,

qu'il me crie en passant, et si Grenon a le malheur de se montrer, tu vas voir si je vas l'arranger » et un tas de pauvretés qu'il disait sur le compte de défunt Grenon, que les cheveux m'en dressaient sur la tête ainsi qu'à ma défunte femme, sans compter qu'au lieu de suivre la route, je le vis passer en plein milieu du cimetière, en chantant à tue-tête.



Ce qui s'est passé pendant la soirée, je ne le sais pas; j'y étais point et j'aurais pas voulu aller reluquer, mais le bedeau m'a dit par après qu'ils avaient joué aux pommes en prenant un petit coup jusque vers onze heures, et qu'alors lui était sorti pour aller voir aux animaux qui beuglaient dans l'écurie. Toine était encore plus excité et il en avait toujours à Grenon.

En s'en revenant, que m'a dit le bedeau, il aperçut par le châssis, quoi? Un grand homme noir qui venait d'entrer, j'sais pas par où et qui s'était assis devant Toine, à l'autre bord de la table :

— Toine, qu'y dit, d'une voix enrhumée, veux-tu jouer une partie de casino? J'te gage une piastre d'or contre tes pommes, et il tire une vingtaine de pièces d'or de son gousset.

— Ça va, dit mon frère, j'te connais pas, mais n'importe.

Toine était capable au casino, mais le noir connaissait le jeu et mon frère avait beau jouer serré, l'autre était aussi fin que lui et il avait une chance de diable. Mon frère bâtissait des huit, des dix, des as, et l'autre avait toujours les cartes pour lui souffler ses bâtisses. La partie finie, mon frère avait un as sec, et le revenant, — car c'en était un, c'était Grenon lui-même, — j'vous dis à vous, avait dix.

L'autre brasse dura encore moins longtemps, mon frère fit capot.

— A moi tes pommes. dit l'homme noir en riant.

— Ma revanche, dit mon frère. je gage tout ce qui reste dans la bouteille de rhum.

— C'est fait, dit le noir, et il brassa. Ah ! monsieur, ça fut encore pire.

Vous savez qu'il n'y a pas moyen de gagner avec un mort, aussi, ça ne prit pas goût de tinette. Deux capots de suite et Toine était rincé. Le revenant rallaît tout : les piques, les cartes, les as, le grand, le petit, sans compter les *clairances* et l'*estèque*, et tout le temps, remarquez, il riait aux éclats. Il prit la bouteille et l'assécha d'une seule lampée. Et remarquez que c'était la moitié d'une grosse bouteille de jamaïque en esprit.

Vous comprenez, m'sieur, mon frère était comme un possédé.

— Torpinouche ! qu'il dit en bâchant sur la table, encore une partie !

— J'ai pas l'temps, que répond le mort, ça sera pour l'année prochaine.

— Non, vinguenne ! c'est pour tout de suite.

— J'ai pas le temps, qu'il *ostine*.

— J'gage ma montre contre une piastre.

— J'ai pas besoin de montre.

— Ma vache ?

— J'ai pas besoin de vache.

— Ma p'tite jument noire ?

— J'ai pas besoin de cheval.

— Mon *suit* neuf que j'ai acheté à Québec ?

— J'ai pas besoin de *suit*.

— Mon emplacement ?

— J'ai pas besoin de terre.

— Ma maison ?

— J'ai pas besoin de maison.

— J' te joue mon âme, tonnerre d'un nom !

— Ton âme, que dit le revenant, c'est-y un vrai marché ?

— Oui. *torquibe*, elle est à toi si tu la gagnes.

Et la partie recommença. \ la première brasse du mort mon frère fit une clairance et la chance semblait lui revenir. Aussi il était tout joyeux ; il riait, il chantait, et il *invecli-*

mit le pauvre revenant. Ils comptent les points : le revenant avait trois, et Toine avait huit. L'aut voir s'y se moquait du mort qui ne sonnait mot.

C'était le tour de Toine à brasser et c'est le noir qui commençait. Il y avait deux as sur la table, mais le mort prend une dame et Toine qui avait un as en main emporte tout. Ça faisait, trois, comme vous voyez, ça *minait* ben. Mais poche ! ça fut fini dans par là. Le mort raffla le reste et tous les deux se trouvèrent onze à onze. C'était moins drôle, mais mon frère n'était pas encore découragé.

— A ton tour de brasser qu'il dit au revenant, et la partie commence. Mon frère prend une bâtisse, le mort enlève deux piques dont un as et ça continue comme cela, tiens bon, tiens fort. A la fin mon frère avait six et le mort cinq. Toine se sentait de meilleure humeur.

— A moi, grand *élingué*, qu'il dit en brassant les cartes. Comme vous voyez, monsieur, la partie était belle. Le mort avait seize et Toine avait dix-sept, sans compter qu'il jouait le dernier.

A la fin de la brasse, mon frère avait trois, l'autre, quatre et ils avaient encore trois coups à jouer.

— Je bâtis huit, dit mon frère en mettant un as sur un sept.

— Je bâtis dix, dit le mort en mettant le petit sur l'as.

Mon frère était vert, mais il espérait dans l'estèque. Il prend un petit valet et le mort jette son dix pour emporter la bâtisse. C'était le grand casino ! Mon frère lâche un sacre épouvantable et jette son huit que le mort emporte avec l'estèque.



Le grand, deux, le petit, un, un as, un, et l'estèque, ça faisait cinq et avec trois qu'il avait avant, ça faisait huit. *Il s'y tenait.*

Tout d'un coup, le v'là qui vient sérieux comme un juge et ses habits

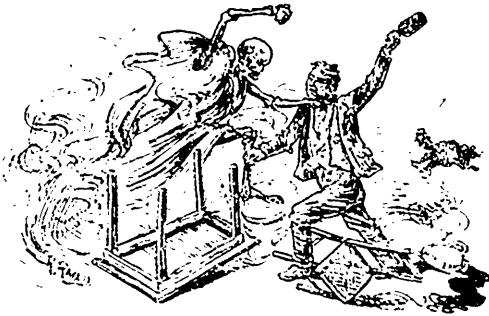
tombent; c'était bel et bien un esquelette complet avec la figure de Grenon.

— Toine, qu'y dit d'une voix enrhumée, j'ai gagné ton âme, il faut que je l'amène avec moi avant le lever du soleil.

— Mon âme, hurla mon frère en fureur, viens donc la prendre, espèce de grand maigre échine, et en disant ça, il lui lance sur la machoire un maître coup de poing qui l'envoie *revoler* sur le poêle.

L'esquelette se relève et rien que d'un coup, mon frère eut l'œil gauche bouché net, pi sans perdre de temps, il en reçoit un autre dans le creux de l'estomac qui lui coupe le vent.

Toine avait empoigné la bouteille vide et il eut juste le temps de la rabattre sur la tête du mort avant de recevoir sur le nez une *torquiole* qui l'envoya rouler sous la table. Il était *game*, vous entendez



ben, Toine. et malgré qu'il fût ben *maganné*, il se releva se jeta sur le mort et tous les deux se *colletèrent* par la chambre en se bourrant de coups de poing et de coups de pied. Finalement, ils roulèrent par terre avec la table, les cartes et la chandelle qui s'éteignit.

Vers les 6 heures du matin, j'entendis un vacarme du diable dans ma porte de derrière. J'vas voir : c'était Baptiste Letourneau qui me crie : « Viens vite voir ton frère ».

J'prends pas le temps de m'habiller, j'enfile mon capot, et on court chez le bedeau. Ah! monsieur, si vous aviez vu la scène.

La cuisine tout à l'envers, la vaisselle, les chaises, tout était dans la place avec les cartes, la chandelle, et parmi tout ça, érapouti dans la cheminée, mon Toine, sa blouse tout en morceaux. Il avait l'œil gauche tout noir et tellement enflé qu'il n'aurait pas pu l'ouvrir pour regarder passer le soleil, l'oreille lui tenait rien que par un fil et il avait le nez gros

comme une moyenne patate. Sa main droite qui tenait encore la bouteille avait une entaille de quatre pouces et dans sa main gauche il serrait une poignée de cheveux.

Il fallut quatre hommes pour l'emporter et le mettre dans son lit. On envoya des chaloupes à la baie Saint-Paul pour chercher un docteur.

Et chose curieuse, ajouta le bonhomme en secouant sa pipe, c'est qu'à l'office des morts on eut de la peine à reconnaître le bedeau. Il avait les *babines* grosses comme le poing, des *plasters* tout autour de la tête, et il boitait comme un vieux cheval. On n'a jamais pu lui faire dire où il avait attrapé toutes ces avaries.

Mon frère fut quinze jours entre la vie et la mort. Il fallait l'attacher sur son lit pour l'empêcher de se jeter en bas; il voyait toujours Grenon avec des tas de gros serpents. Le docteur a dit que c'était le... quelque chose comme mince.

— Je hasardai : le *delirium tremens*, peut-être ?

— Tout juste, monsieur, c'est ça. Mais le monde sont pas des fous et on savait ben que c'était Grenon qui avait battu Toine et qui lui aurait bel et bien gaffé son âme si le petit jour ne l'avait pas sauvé en purgatoire jusqu'à l'année suivante.

— Et tout le monde dans la paroisse a cru que c'était bien ça ?

— Ben, pour vous dire, monsieur Aubry, y a ben la femme du bedeau qui a toujours ostiné que Toine et son mari s'étaient sâoulés ensemble, que Toine, selon sa coutume, avait voulu engendrer chicane à son mari et qu'il avait enfin reçu une raclée qui lui ôterait l'envie de venir faire le train dans sa maison.

Mais on savait ben que ça voulait dire : le monde aime pas à proclamer que les revenants entrent chez eux comme en purgatoire. Au reste, il n'y avait que Grenon capable de flanquer un pareil coup de torchon à mon frère, et faut avouer que ce pauvre Toine avait joliment mérité ça, n'est-ce pas, monsieur ?

Je n'eus garde de contredire le bonhomme.

— Et sans doute, père Tellier, après ce châtement, votre frère a cru aux revenants et a renoncé à la boisson ?

— Craignez pas, monsieur, il était aussi fanatique qu'avant ;

mais son amitié avec le bedeau fut finie dans par là. Toine ne regarda plus jamais son ancien ami et il n'en disait que des pauvretés. Surtout quand il était un peu chaud, il ne l'appelait que « c'te *varmine* de Boiron », mais il faisait un détour pour ne pas le rencontrer. Et c'est curieux qu'on n'a jamais pu connaître la cause de la chicane.

— Je la connais moi, murmurai-je. Encore un petit coup. père Tellier, et à demain.

— A votre santé, monsieur, d'autant plus que voilà la brunante et que j'ai hâte d'être rendu.

Et le brave homme s'en alla.

J'avais perdu une bonne journée de chasse, mais, ma foi, je ne la regrettais pas trop.

Charles De Guise.



Mariage d'Oiseaux

*Je vis une chose étrange,
L'an passé, dans la forêt;
C'est l'hymen d'une mésange
Et d'un beau chardonneret.
Avant la cérémonie,
Le futur s'en fut chercher
Les parents de son amie
Qui logeaient dans un clocher.*

*Sur sa tête, la mignonne,
Gentiment, avait posé
Une charmante couronne
De chèvre-feuille rosé;
L'époux, qui, dans la bataille,
S'était souvent signalé,
Avait un sabre de paille
Qui pendait à son côté.*

*On prit place sous un hêtre
Aussi vieux que Salomon,
Un rannier tint lieu de prêtre,
Et fit un fort beau ser mon.
Une goutte de rosée,
Dans un calice de fleur,
A la ronde fut poussée.
Chacun but en son honneur!*

*Puis, un repas délectable
Fut servi, quand vint la nuit,
Et l'on ne quitta la table
Que longtemps après minuit.
Les grands-parents de la dame
Regagnèrent leur clocher,
L'époux emmena sa femme,
Et chacun s'en fut coucher.*

*Un orchestre de fauvettes,
Perché sur un tronc de houx,
Disait mille chansonnettes
Sur le bonheur des époux.*

Georges Boyer.

LE CONTE DU PAYSAN

(LÉGENDE D'ALSACE)

Je te vois, bon paysan, tel que je t'ai connu, avec tes cheveux blonds et courts, ta large figure, tes grands yeux bleus et ta bouche béante. Lorsque je te rencontrai sur la promenade, bordée maintenant de nouvelles maisons, et que tu coupas une branche de tilleul pour me faire un sifflet, nous ne pensions guère qu'un jour nous serions si éloignés l'un de l'autre et que j'aurais à raconter ton histoire. Je me rappelle encore le vêtement que tu portais, et, à vrai dire, ce n'est pas chose difficile, car il se composait d'une chemise, d'une paire de bretelles rouges et d'un pantalon noir en toile. Le dimanche seulement c'était une autre toilette : alors tu avais, tout comme un autre, un bonnet orné de bandes de peau, ta redingote bleue avec ses larges boutons, ton gilet écarlate, tes culottes de cuir jaune, tes bas blancs, tes souliers dont les talons résonnaient sur le chemin, et quelquefois même un œillet derrière l'oreille. Mais tout cela ne te seyait pas très bien. J'aimais mieux te voir avec tes simples vêtements de chaque jour.

Maintenant, mon cher paysan, écarte-toi un peu. Je ne puis te raconter en face ta propre histoire; mais sois tranquille je ne parlerai pas mal de toi.

Le nom de baptême du paysan est Aloys, mais on le surnomme le Lourdaud. Pour lui faire plaisir, c'est celui que

nous lui garderons, c'est celui que sa mère lui donnait et que nous lui donnions, nous autres enfants, tandis que les gens du village avaient l'effronterie de ne le désigner que par ce mot injurieux de lourdaud. A l'âge de dix-sept ans, il venait encore courir les champs et jouer avec nous. La bande étourdie du village était divisée en deux camps ennemis, et tant que le robuste Aloys était avec nous, nous ne craignions point les attaques de nos adversaires.

Les jeunes gens du même âge qu'Aloys commençaient déjà pourtant à jouer un rôle dans la commune. Ils se ras semblaient le soir, s'en allaient dans les rues en sifflant et chantant, ou s'arrêtaient devant l'auberge de *l'Ange*, agaçant les jeunes filles qui passaient. Le signe d'émancipation d'un garçon devenu grand est la pipe, et nos gaillards s'en allaient avec leurs grosses pipes d'Ulm, ornées d'un couvercle en argent, d'une chaînette de même, et quand ils avaient pris un charbon dans la cuisine du boulanger, paraissaient tout fiers de lancer dans l'air des bouffées de fumée, bien que cet exercice leur fit mal.

Aloys s'était mis aussi à fumer, mais en secret. Un dimanche soir, il se hasarda à tirer sa pipe au milieu de ses compagnons. L'un d'eux s'en empara, puis elle passa de main en main avec de bruyants éclats de rire. Aloys essaya de la reprendre, mais tout le monde se moquait de lui. Alors il arracha le bonnet de celui qui lui avait pris sa pipe et courut dans la maison du forgeron Schmidt, où sa chère pipe lui fut enfin rendue.

Cette maison était l'asile favori d'Aloys. C'était là qu'il se retirait dès qu'il sortait de sa demeure, et il quittait sa demeure dès qu'il avait fini son ouvrage. La femme du forgeron était sa cousine. C'était la seule habitante du village avec sa fille aînée, Mariette, qui, de même que sa mère et nous autres enfants, lui donnât son vrai nom d'Aloys. Le matin, il se levait de bonne heure, et lorsqu'il avait mis du fourrage au râtelier et abreuvé ses deux vaches et sa génisse, il se dirigeait vers la maison de Jacob, frappait à la porte jusqu'à ce que Mariette vint lui ouvrir, puis, après lui avoir dit un simple bonjour, se rendait à l'écurie et à la grange. Les bêtes, qui le connaissaient, le saluaient, en tournant la tête vers lui, par un joyeux

mugissement. Aloys leur donnait à manger et s'occupait surtout d'une belle vache qu'il avait vue grandir, et qui, chaque fois qu'il s'approchait d'elle, lui léchait la main avec reconnaissance. Il nettoyait ensuite l'étable, en s'arrêtant avec satisfaction près de chacun des animaux, en causant avec eux comme s'ils avaient pu le comprendre; puis il les étrillait avec un soin minutieux. Ensuite il allait puiser de l'eau à la pompe, en remplissait l'auge, et pendant que les bêtes s'abreuvaient, il leur préparait une nouvelle litière. Lorsque Mariette entra dans l'étable pour traire les vaches, tout était propre et parfaitement rangé. Si une vache se montrait quelque peu rebelle, Aloys lui mettait la main sur le dos pour l'apaiser et aidait Mariette à la traire plus facilement. Quand la jeune fille lui disait: « Aloys, tu es un brave garçon, » il ne levait point les yeux sur elle, mais il promenait de côté et d'autre son balai avec une telle force qu'on eût dit qu'il voulait enlever le pavé de l'écurie. Après avoir rempli sa première tâche, il descendait dans la cour, tirait de l'eau pour la cuisine, fendait du bois pour le foyer, puis enfin entra chez sa cousine. Mariette apportait la soupe sur la table, joignait les mains, chacun priait, faisait le signe de la croix et s'asseyait. Tous puisaient au même plat, mangeaient en silence, prononçaient une prière, et Aloys retournait chez lui.

Ainsi vécut Aloys jusqu'à dix-neuf ans. Un jour, pour ses étrennes, Mariette lui donna une chemise tissée, blanchie, cousue de ses propres mains. Le brave garçon aurait voulu, en plein hiver, ne plus porter de veste pour montrer à tout le monde les manches de cette précieuse chemise; mais il avait peur qu'on ne se moquât de lui, et il était sensible à la raillerie.

Il y avait surtout un homme qui l'inquiétait beaucoup: c'était le valet du maire, qui, depuis la moisson, était revenu au village, un beau et alerte garçon, d'une figure altière, relevée par une moustache rouge. Jorgli (ainsi s'appelait ce héros superbe) avait servi dans la cavalerie et portait toujours son bonnet de soldat. Le dimanche, quand il passait dans le village, le corps droit, les pieds en dehors, le bonnet d'ordonnance sur la tête et une paire d'éperons sautoires à ses bottes, il avait l'air de dire: « Toutes les jeunes filles ne se lassent pas de me regarder ». Mais lorsqu'il venait abreuver ses che-

vaux à la pompe de Jacob, Mariette le regardait par la fenêtre et le pauvre Aloys sentait son cœur se briser ; il eût voulu qu'il n'y eût plus ni lait, ni beurre au monde pour n'avoir, lui aussi, qu'à s'occuper des chevaux. Car, dans sa naïveté, il établissait ainsi les trois classes de la société : d'abord les gens qui prennent soin des vaches, puis ceux qui prennent soin des bœufs, puis ceux qui prennent soin des chevaux, les plus chers des animaux quoiqu'ils ne donnent point de beurre et qu'on ne les conduise pas à la boucherie. Les théories morales du bon Aloys n'allaient pas plus loin.

Le jour du nouvel an il comprit bien plus vivement encore à quel échelon inférieur il était placé. Ce jour-là Jorgli devait faire faire une promenade en traîneau à la fille du maire et à Mariette. Aloys l'aida lui-même à atteler les chevaux et s'en alla à sa suite à travers le village, sans songer à la triste figure qu'il avait près du pimpant soldat. Quand les jeunes filles furent assises dans le traîneau ; quand les chevaux, aiguillonnés par le fouet de Jorgli, partirent en agitant leurs grêlots et passèrent devant les paysans réunis sous le porche de l'église, Aloys les survit du regard jusqu'à ce qu'ils disparussent dans l'espace, puis, se plaignant de la neige qui lui mettait des larmes dans les yeux, il rentra tristement chez lui. Il lui semblait que le village entier était mort, car de tout le jour il ne devait pas revoir Mariette.

De ce jour-là commença pour lui un pénible hiver. Les jeunes filles avaient coutume de venir à la veillée chez sa mère, et les jeunes gens y venaient sans y être invités. Jusqu'à cette époque Aloys ne se souciait point qu'on s'occupât de lui. Il s'asseyait dans un coin et gardait le silence ; mais depuis l'apparition de Jorgli il se sentait agité d'une pensée ambitieuse.

« Aloys, se disait-il souvent, tu as pourtant dix-neuf ans, il serait temps aussi de te montrer. » Puis il envoyait Jorgli à tous les diables. Jorgli était la cause de ses sollicitudes et de son découragement. Il dominait tous les garçons du village. Aucun d'eux ne savait comme lui jouer du fifre, chanter, sauter et raconter une foule d'histoires. Il enseignait aux jeunes filles de nouvelles chansons. Une fois il en dit une qui commençait ainsi : *Tu es fière de tes belles joues de lait et de*

rose. Aloys, en entendant ces mots, se leva tout à coup, serra les poings et se mordit les lèvres. Il lui semblait qu'il venait de voir pour la première fois Mariette telle qu'elle était, telle que la représentait la chanson.

Les jeunes filles s'asseyaient en cercle avec leurs quenouilles chargées de flocons de chanvre, mouillaient le fil à leurs lèvres, et faisaient gaiement tourner leur rouet. C'était une grande joie pour Aloys quand il pouvait apporter un plat de poires ou de pommes sur la table, et il avait toujours soin de placer ce plat plus près de Mariette que des autres. Bientôt il eut le courage de faire un premier acte de majorité. Mariette arriva à la veillée avec une nouvelle quenouille ornée de filets de plomb qu'on lui avait donnée. Aloys s'élança vers elle, mit la main sur la quenouille, et lui dit un vieux refrain du pays : *Jeune fille, pourquoi es-tu si fière ? tu n'as pourtant qu'une quenouille de bois. Si elle était couverte de pièces d'argent nous dirions autre chose.* Il prononça ces mots d'un ton ferme, quoiqu'il fût fort agité. Mariette baissait les yeux, craignant que la voix ne lui manquât, puis elle jeta sur lui un regard joyeux, et, selon l'usage, laissa tomber son rouet et son fuseau. Aloys les ramassa, et Mariette dut lui promettre, d'après les lois du village, un plat de farine pour le rouet, un gâteau pour le fuseau. Aloys lui rendit les deux objets.

Un jour il se trouvait près de la maison du forgeron. Plusieurs garçons étaient là rassemblés autour de Jorgli et d'un juif de ses amis, et Mariette regardait par la fenêtre. « Lourdaud, dit le juif, que me donnerais-tu si je te fais épouser Mariette ? — Un bon coup de poing sur ta mâchoire, répondit Aloys », puis il alla s'asseoir dans la grange et rêva au plan qu'il avait formé.

Il venait d'atteindre sa vingtième année et se trouvait enrôlé par la conscription. La veille du jour où il devait se rendre au chef-lieu du district avec les autres jeunes gens de son âge, il vint voir Mariette, et lui demanda ce qu'il pourrait lui rapporter de la ville. Mariette le reconduisit vers la porte, et tirant une pièce d'argent d'un lambeau de papier blanc qu'elle cachait dans son sein : « Tiens, dit-elle, c'est une pièce qui, avec ses trois croix, te portera bonheur. La nuit, quand les étoiles brillent au ciel, il en tombe un plat d'argent. C'est

avec ce plat que l'on fait les pièces, et quiconque en porte une dans son sac est certain de maîtriser le sort. Prends donc celle-ci et tu auras un bon numéro. »

Aloys la prit et s'éloigna : mais, en passant sur le pont du Necker, il la jeta dans la rivière : « Je ne veux pas avoir, s'écria-t-il, un bon numéro ; je veux être soldat. Attends un peu, Jorgli » ; et, en parlant ainsi, il serrait ses poings avec colère.

Le maire attendait ses conscrits à l'auberge de l'Ange pour les conduire au chef-lieu du district. Ce maire était un sot présomptueux, ancien sous-officier, très fier de ses fonctions, et qui traitait avec arrogance tous les paysans. Le long du chemin il dit à Aloys : « Lourdaud, tu vas sans doute tirer un bon numéro, mais quand tu aurais le numéro 1, n'importe, tu ne peux pas être reçu comme soldat.

— Qui sait, répondit fièrement Aloys, je puis être sous-officier comme bien d'autres ; je sais lire, écrire, calculer comme bien d'autres, et je ne pense pas que les vieux sous-officiers aient pris pour eux tout ce qu'il y a d'esprit au monde. »

Le maire jeta sur lui un regard farouche.

Aloys s'approcha de l'urne d'un air superbe. En tirant son billet, il ferma les yeux, il tremblait que ce ne fût un numéro d'exemption ; mais lorsqu'il entendit proclamer le numéro 17, il fit retentir la salle de ses cris de joie.

Les conscrits achetèrent des bouquets de fleurs, des rubans pour orner leurs chapeaux, puis, après avoir fait une bonne station à l'auberge, ils s'en revinrent en chantant et Aloys chantait plus haut que tous les autres.

Les femmes, les jeunes filles du village les attendaient. Parmi elles se trouvaient la mère d'Aloys et Mariette, et Aloys marchait fièrement au milieu de ses compagnons qui lui donnaient le bras. Jamais il n'avait joui d'une telle familiarité, mais en ce moment, tous étaient égaux. Quand sa mère vit le numéro qu'il avait attaché à son chapeau, elle se mit à pleurer et à sangloter ; Mariette s'approcha de lui et lui demanda ce qu'il avait fait de sa pièce. « Je l'ai perdue », répondit-il ; mais ce mensonge lui fut pénible à prononcer.

Les conscrits traversèrent le village en chantant, et les mères et les sœurs de ceux qui avaient un mauvais numéro

rentraient chez elles en pleurant et essuyaient leurs larmes avec leurs tabliers.

Dans six semaines, la revision devait se faire. Jusque-là, il y avait encore de l'espoir. La mère d'Aloys prit un gros pot de beurre, un panier d'œufs, puis s'en alla chez la femme du docteur, qui lui promit que son fils serait exempté. « Oui, ajouta le médecin, Aloys sera libre ; il est trop lourd et trop gauche pour pouvoir servir comme soldat. »

Mais Aloys se souciait peu de toutes ces promesses. Depuis le tirage, il était complètement changé ; il se promenait dans le village, la tête haute, en sifflant et chantant.

Le jour de la revision, les conscrits se rendirent de nouveau à la ville. Quand ce fut le tour d'Aloys de se déshabiller : « Regardez bien, dit-il, vous ne me trouverez pas un défaut, rien qui m'empêche d'être soldat. » Le médecin, en le voyant si résolu, oublia le beurre et les œufs, et n'osa pas faire une observation.

Lorsqu'il se vit enrôlé, Aloys éprouva cependant une telle émotion de tristesse qu'il était près de pleurer, mais en apercevant sa mère qui l'attendait au pied de l'escalier et se lamentait, il reprit sa mâle assurance. « Ne vous désolez donc pas ainsi, lui dit-il, dans un an je reviendrai, et jusque-là, notre Xavier peut bien labourer nos champs. »

Mariette lui donna, à son retour, un bouquet de romarin et des rubans rouges qu'elle attachait elle-même à son chapeau. Il prit une pipe et s'en alla boire avec ses camarades.

Trois jours après, il devait partir avec les nouveaux soldats pour Stuttgart. Le matin, il alla trouver Mariette et lui dit : « Donne-moi ta main, et promets-moi de ne pas te marier avant que je revienne. — Je te le promets, répondit Mariette. — C'est bien. »

Aloys passa la main sur le dos des vaches, des bœufs, comme pour leur dire adieu, puis sortit.

Jorgli avait attelé ses chevaux pour conduire les conscrits à quelque distance. Le fils du boulanger jouait de la clarinette, et tous les amis de ceux qui s'en allaient étaient réunis pour les embrasser encore une fois et leur offrir un dernier verre de vin. Mariette, assise à sa fenêtre, les regardait et leur adressait un salut amical, et tous marchaient gaiement.

Mais quand on eut quitté le village, Aloys tomba tout à coup dans un profond silence. D'un œil humide il regardait ces bois, ces coteaux dont il fallait s'éloigner. Sur un de ces coteaux, Mariette avait blanchi la toile dont elle avait fait sa chemise, et il lui semblait que tous les fils de cette chemise lui brûlaient le corps. Dans une de ces prairies était son meilleur champ, le champ qu'il avait si souvent labouré et dont il connaissait chaque pierre. Plus loin était un autre champ où il avait semé du trèfle qu'il ne verrait pas grandir. En traversant le pont du Necker, il y jeta un coup d'œil triste. Qui sait s'il y eût encore laissé tomber la pièce qui devait lui faire gagner un bon numéro? Il gravit ensuite une montagne d'où il pouvait encore voir son cher village de Nordstetten, et la maison du forgeron, et les fenêtres de Mariette. « Allons, allons, » s'écria-t-il en essayant de reprendre courage et en agitant son bonnet en l'air. Un peu plus loin, Jorgli, qui avait reconduit la petite troupe de guerriers et qui allait les quitter, s'approcha d'Aloys et lui demanda s'il n'avait rien à faire dire à Mariette.

Aloys sentit son sang bouillonner. « Garde-toi, répondit-il, de causer avec elle, si tu tiens à la vie. »

Jorgli s'éloigna en riant. Les conscrits rencontrèrent un charbonnier et le forcèrent à les conduire avec sa voiture à travers la forêt. Aloys, qui avait entendu raconter à Jorgli tous ses méchants tours de soldat, se réjouit de commettre celui-ci; mais, en quittant le charbonnier, il tira sa bourse et lui remit quelques pièces de monnaie.

A la porte de Tübingen, les nouveaux soldats furent reçus par un sergent-major qui les conduisit à la caserne. Aloys rencontra plusieurs hommes de son pays qui l'appellèrent lourdaud, ce qui lui fit monter le rouge au visage. Pour imiter Jorgli, il voulait entrer dans la cavalerie; mais comme les exercices de la cavalerie ne commençaient qu'en automne, et qu'il eût dû en attendant cette saison retourner chez lui, il se désista de sa demande, car il ne voulait rentrer dans sa demeure qu'après avoir pris une vraie tournure militaire. Il fut incorporé dans un régiment d'infanterie. Un de ses camarades qui se vantait de manier habilement le pinceau, le dépouilla peu à peu de tout son argent; et, pour le récom-

penser de sa générosité, le peignit avec son uniforme et son drapeau. La figure ne ressemblait à aucune figure humaine. Le peintre mit cependant au bas du portrait : *Aloys Schorer, soldat au 5^e régiment d'infanterie.*

Aloys fit encadrer ce tableau et l'adressa à sa mère avec cette lettre : « Je te prie de mettre ce portrait dans ta chambre, au-dessus de la table, pas trop près du colombier. Tu le montreras à Mariette, et si elle veut l'avoir, tu le lui donneras. Mon camarade, qui l'a fait, dit qu'il faut que tu m'envoies un seau de beurre et de la bonne toile pour la femme de notre sergent-major. J'ai appris à danser, et je vais dimanche au bal ; mais n'en dis rien à Mariette. Je veux d'abord m'essayer. Mais engage-la à m'écrire. C'est pourtant un triste métier que celui de soldat. Le soir on est accablé de fatigue et l'on n'a rien fait. »

Le beurre arriva avec une lettre que la mère d'Aloys avait fait écrire par le maître d'école, et qui était ainsi conçue : « Notre Mathias nous a envoyé d'Amérique quinze florins. Il dit que si tu n'étais pas soldat et que tu voulusses aller le rejoindre, il te donnerait trente journaux de terrain. Conduis-toi bravement, et ne te laisse pas entraîner aux mauvaises choses. Mariette ne vient plus tant chez moi, je ne sais pourquoi. Quand elle a vu ton portrait, elle s'est écriée qu'il ne te ressemblait pas. »

« C'est vrai, dit Aloys, je suis maintenant un tout autre homme. Je te l'avais promis. Mariette. »

Plusieurs mois se passèrent. On allait consacrer la nouvelle église de Nordstetten. Aloys obtint de son sergent-major une permission de quatre jours pour assister à cette cérémonie, et celle de partir avec son uniforme, son sabre et son shako.

Oh ! l'heureux moment que celui où, vêtu de son brillant habit militaire, il se mit en route pour son village. Si pressé qu'il fût, il s'arrêta cependant à la porte de la ville pour causer avec ses camarades et leur dire où il allait. A Roblinger, il s'arrêta de nouveau pour boire un verre de vin ; mais il était inquiet, et ne pouvait rester assis sur sa chaise. Un peu plus loin, il rencontra un des paysans de Nordstetten qui lui parla de différentes choses, mais ne dit rien de Mariette.

A Rohndorf, il entra dans une auberge, se mit à songer à

la surprise qu'il allait causer dans le village, s'approcha d'un miroir, plaça son shako sur l'oreille, et sourit à sa bonne mine.

Il était tard lorsqu'il aperçut sa maison natale. Il la regarda en silence et la salua militairement, en portant la main à son shako. Puis il ralentit le pas pour n'arriver que la nuit dans cette maison, et surprendre tout le monde le lendemain matin. Une lumière brillait dans la chambre maternelle, il frappa à la fenêtre; sa mère en le voyant s'écria : « Jésus, Marie, Joseph, un gendarme !

— Non, c'est moi, » répondit Aloys. Sa mère, après l'avoir embrassé, alla à la cuisine pour lui faire cuire des œufs, puis revint s'asseoir près de lui, et se mit à lui raconter les nouvelles du village. Mais quand il prononça le nom de Mariette : « Je t'en prie, je t'en prie. dit-elle, tâche de ne plus penser à cette fille, c'est chose inutile.

— C'est bon, c'est bon, répondit Aloys, je sais ce que je sais. » Sa mère se tut, et elle ne se lassait pas de le regarder, tant il était devenu beau.

Le lendemain Aloys brossa son shako, nettoya son sabre et ses boutons, puis se dirigea vers l'église. Le long du chemin il rencontra deux enfants. L'un disait : « N'est-ce pas là le lourdaud ? — Non, répondait l'autre. — Mais oui, c'est pourtant lui. » Aloys les regarda d'un air de colère, et ils s'enfuirent.

Il passa devant la maison de Mariette et ne vit personne. La cloche sonnait pour la troisième fois, il franchit le seuil de l'église, ôta ses gants de peau pour prendre de l'eau bénite, et ne vit point Mariette. Le chant commença, et la voix de Mariette ne résonnait plus au milieu de ses compagnes. Il l'aurait reconnue entre mille. C'était pour elle qu'il était venu, et il restait debout près de la porte, espérant toujours la voir entrer. Mais quel fut son saisissement lorsque après le sermon, le prêtre annonça les bans de mariage de Mariette avec Jorgli.

Aloys sortit précipitamment de l'église, courut à sa maison, jeta sur le plancher son sabre, son shako, puis alla se cacher dans la grange et fondit en larmes. L'idée lui vint plus d'une fois de se tuer, mais il songeait à sa mère et pleurait et sanglotait de nouveau.

Sa mère l'ayant enfin découvert, essaya de le consoler, et se mit à pleurer avec lui. Il suivit sa mère dans sa chambre, arracha son portrait de la muraille, le foula aux pieds, puis s'assit près de la table, le visage caché dans ses mains. Tout à coup il se leva d'un air résolu, fredonna une chanson et sortit. La musique résonnait dans la grande salle de l'hôtel de l'Aigle, et un grand nombre de danseurs et de danseuses y étaient réunis. Il chercha du regard Mariette et ne l'aperçut pas ; mais Jorgli s'approcha de lui et dit en lui tendant la main : « Bonjour, camarade. » Aloys le regarda comme s'il eût voulu l'anéantir, et s'éloigna sans lui répondre. Un instant après il réfléchit qu'il aurait pu lui crier : « C'est le diable qui est ton camarade, et non pas moi. » Mais il était trop tard.

Le lendemain, Aloys quittait Nordstetten ; sa permission n'expirait que le jour suivant. Mais qu'avait-il à faire dans son village ? il était content de rentrer dans sa vie de soldat, et il eût voulu être appelé à une grande guerre.

Un jour on lui remit une lettre que sa mère avait reçue de Mathias. Ce bon parent lui envoyait quatre cents florins pour qu'il achetât un champ, ou se libérât du service, s'il voulait aller le rejoindre.

Aloys, désespéré, partit en automne pour l'Amérique.

Dans sa dernière lettre datée d'Ohio, il écrivait à sa mère : « Je souffre d'être seul à jouir de tant de biens. Je voudrais avoir ici tout Nordstetten, au moins tous nos amis ; quel régal je leur donnerais ! Je voudrais que vous vissiez les beaux chevaux et les poulains que possède le lourdaud. Si Mariette n'est pas à son aise, écrivez-le moi, je vous enverrai quelque chose pour elle ; mais vous ne lui direz pas de qui cela vient. Je souffre quand je pense à elle. Pourvu qu'elle ne soit pas malheureuse ! A-t-elle déjà des enfants ? ... J'ai rencontré dans ce pays un savant allemand d'Ulm, qui m'a montré une boule représentant le monde, et qui m'a dit que quand il est jour en Amérique, il est nuit à Nordstetten. Maintenant, quand je travaille dans les champs, je me demande : que fait-on à cette heure à Nordstetten ? et je réfléchis que vous dormez, et que le garde de nuit s'en va dans le village en criant : Que le Seigneur et la Vierge nous protègent ! Le dimanche matin, il

m'est pénible de penser que vous n'êtes qu'au samedi. Cela ne devrait pas être. Il faudrait que tout le monde jouît du jour en même temps. Dimanche dernier, nous avons été danser chez Mathias. A pareil jour, on bénissait l'église de Nordstetten. Jamais je ne l'oublierai, quand je vivrai cent ans. Que ne puis-je être seulement une heure dans notre bon village? J'aimerais aussi à montrer au maire ce que c'est qu'un citoyen libre d'Amérique! »

Marmier.



NOCTURNE

*' La brise du printemps qui, ce soir, vient d'éclorre,
Endort sous ses baisers les chastes pleurs des cœurs.
Par l'azur attendri qu'un feu vague colore,
Le crépuscule étend d'impalpables réseaux.*

*Blanche comme les lis et, comme eux, embaumée,
La lune lentement monte dans les parfums.
Ah! viens parmi les lis, Dame si bien aimée;
La lune veut, ce soir, baiser tes cheveux bruns.*

*Viens! En ses chaînes d'or, l'Ombre a surpris la terre,
Une source d'argent pulpite au creux des bois.
Aux calices en pleurs la Nuit se désaltère
Et des hymnes d'amour chantent à pleine voix.*

*Viens à travers les lis! Le fleuve, sur la grève,
Gémit comme l'Écho d'un Paradis lointain.
Partons, afin de voir, en plein ciel, en plein rère,
Surgir à l'horizon l'étoile du matin.*

25 février 1897.

Laurent Tailhade.



Des Hommes

SIR WILFRID LAURIER

Le récent voyage en France de Sir Wilfrid Laurier a mis en lumière cette énergique figure d'homme d'action. Il est le premier Canadien-Français parvenu au poste de premier ministre de la Confédération. Il est, il faut le dire, très sympathique à l'Angleterre, dont il ne cesse de louer partout les bienfaits. Il a une reconnaissance sans bornes pour les institutions démocratiques que la libérale Albion a favorisées depuis des siècles. Du moins, cette franche attitude n'est elle un secret pour personne.

Sir Wilfrid Laurier aura, le 20 novembre, cinquante six ans. Depuis ses débuts dans la politique, quand la circonscription électorale de Drummond et Arthabaska le porta à la députation pour le Parlement de Québec (1871) jusqu'aujourd'hui, il n'a cessé de lutter pour le triomphe du parti libéral dont il est le chef. Sa grande puissance d'élocution, son impeccable sang-froid, l'originalité de ses discours lui donnent une force contre laquelle bien peu peuvent lutter dans la Confédération. Sa parole est élégante, posée, académique ; son geste sobre et froid, ce serait un défaut chez certaines populations latines de notre France où l'exultance est fort goûtée ; c'est une qualité inappréciable parmi les Anglo-Saxons.

Sir Wilfrid Laurier a l'abord austère, scrutateur, très *anglais*. Ses yeux, qui brillent étrangement, trahissent la lucidité extrême de son cerveau. Il est simple, affable, d'une intimité exquise ; c'est un lutteur.

SIR ADOLPHE CHAPLEAU

L'expiration prochaine du mandat de Sir Adolphe Chapleau ouvre la succession éventuelle du lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Sir Adolphe Chapleau est un politique et un brasseur d'affaires. Il a été, à la tête du parti conservateur, l'adversaire parfois heureux de Sir Wilfrid Laurier. Il fut le champion des chemins de fer dans la province de Québec qui doit beaucoup à son concours persévérant et actif. C'est un honnête homme, d'une droiture de caractère indéniable, ayant un jugement rapide et certain dans toutes les circonstances. Il a mis la main à toutes les grosses affaires publiques : finances, travaux, émigration, sans que jamais son bon renom de probité ait eu à souffrir le moindre soupçon. Il a l'esprit habile, remarquablement organisé pour les luttes économiques. C'est un banquier tout autant qu'un tacticien parlementaire d'une logique imperturbable.



WILFRID LAURIER

Premier ministre du Canada.



JOSEPH ADOLPHE CHAPLEAU

Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

Chronique canadienne.

Les vacances sont finies, tant pour les écoliers que pour les hommes politiques. Les uns et les autres reprennent le harnais et je suis plutôt disposé à plaindre les ministres que les écoliers.

M. Laurier a devant lui de l'ouvrage taillé pour bien longtemps, l'ouvrage ennuyeux et ingrat qu'un chef de parti seul connaît dans toute son étendue. Il est de toute nécessité que le premier ministre, sans mettre de côté les grandes questions politiques, s'occupe de suite à mettre l'accord dans son parti. Il faut que M. Laurier descende du mont Sinaï pour entendre et juger des plaintes, des mécontentements et des récriminations de ses amis hier encore les plus dévoués, s'il ne veut pas arriver devant les Chambres avec une majorité récalcitrante, sinon hostile.

Car il n'y a pas de doute qu'il existe dans le parti libéral un grand malaise. Il est parfaitement connu que, depuis son retour triomphal, M. Laurier a été assailli par une nuée de protestations, de plaintes et même de menaces. La discipline tient encore un peu d'ordre dans les rangs, mais la moindre étincelle peut mettre le feu aux poudres et la révolte aura des conséquences désastreuses pour le parti libéral.

Cette étincelle pourrait bien être la nomination du prochain lieutenant-gouverneur de Québec.

Le terme de Sir J.-A. Chapleau expire le 5 décembre prochain. Dans l'esprit de tout libéral, il est arrêté que M. Chapleau doit laisser Spencer-Wood pour faire place à un libéral. On mentionne même le nom du nouveau titulaire : M. François Langelier, député de Québec Centre, qui a, paraît-il, sa nomination dans sa poche.

Mais voici qu'une rumeur arrive, disant que sir Wilfrid est disposé à donner un second terme d'office à son vieil ennemi, M. Chapleau. Cela fait un bruit énorme dans les cercles libéraux. On parle même de faire du tapage.

Je crois que les libéraux prennent la mouche un peu vite. M. Laurier est trop habile pour commettre une pareille bévue.

M. Chapleau est très riche. Il n'a donc que faire des dix mille dollars de traitement de la charge et le premier ministre a sous la main une infinité de partisans à qui la position irait à merveille.

Ensuite, la présence de M. Chapleau à Spencer-Wood serait un peu gênante pour le ministère libéral de Québec. Le principe constitutionnel, qui dit que : « le roi règne, mais ne gouverne pas », est très beau, mais les libéraux sont payés pour avoir cet axiome en méfiance. M. Angers, en 1891, ne s'est pas gêné de mettre le principe de côté pour renvoyer le cabinet libéral dont M. Mercier était le chef et qui commandait une majorité imposante dans les deux Chambres. Aussi les libéraux, instruits par l'expérience du passé, veulent avoir comme « souverain » un homme qui règne, mais ne gouverne pas, et M. Chapleau n'est pas l'idéal sous ce rapport.

M. Laurier, dont l'intérêt est de ne pas se brouiller avec la province qui lui a donné sa majorité, est trop habile pour mécontenter ses partisans et, du même coup, se ruiner dans Québec.

Il y a évidemment une minime faction du parti qui voudrait laisser M. Chapleau à Spencer-Wood pour le tenir à l'écart de la politique active.

Je ne vois pas ce que M. Laurier y gagnerait. M. Chapleau, actuellement, est loin d'être un adversaire dangereux. Sans doute, son merveilleux talent rallierait encore quelques vieux

conservateurs, mais la masse du parti refuserait carrément de le suivre. Depuis cinq ans que M. Chapleau est sorti de la « fournaise », de nouveaux hommes ont surgi, qui ont fait les luttes, qui ont la confiance de leurs partisans et qui ne passeront point le panache au nouveau venu. Sans compter que les ultramontains, une faction assez puissante dans le parti conservateur, ne consentiront jamais à l'avoir pour chef.

Voilà pourquoi M. Chapleau n'est pas à craindre et voilà pourquoi M. Chapleau, qui voudrait être *aut Caesar aut nihil*, y regardera deux fois avant de se jeter dans la lutte.

M. Laurier est bien au courant de tout cela et je serais bien surpris si, au bout de son terme, M. Chapleau n'est pas remplacé par un *bon rouge*.

La reconstitution du cabinet occupe encore les intéressés, mais jusqu'à présent, il n'y a absolument rien de connu. Il semble admis que Sir Oliver Mowat laisse le ministère de la Justice pour la position de lieutenant-gouverneur d'Ontario. On ne connaît pas son successeur. Y aura-t-il d'autres vacances dans le ministère? Voilà une question que posent anxieusement plusieurs des « ministrables » sans être capables d'y répondre. Il y a bien des rumeurs dans l'air, mais Sir Wilfrid est, comme toujours, impénétrable, et nous sommes forcément réduits aux conjectures.

* * *

Il n'y a pas que les libéraux qui s'occupent de remaniements. L'opposition conservatrice, elle, est à la recherche d'un chef. Sir Chs. Tupper garde le plumet, c'est entendu, jusqu'à nouvel ordre, mais dès qu'on lui aura trouvé un successeur, il devra s'effacer.

On prétend, chez les conservateurs, qu'il est facile de trouver mieux que Sir Charles, et c'est vrai. Le parti compte dans ses rangs des hommes plus jeunes, plus actifs et plus habiles. La seule difficulté est de trouver celui qui ralliera tous les clans.

Ou je me trompe fort, ou nous aurons avant peu du nouveau, de ce côté-là. Les conservateurs, encore sous le coup de deux défaites successives, sont désorganisés, mais le parti

n'est pas mort. De ce temps-ci, il n'a qu'à rester spectateur intéressé des discordes libérales, mais nous allons le voir bientôt dans la lutte active.

Le premier ministre d'Ontario, M. Hardy, veut faire ses élections d'ici à peu de mois, et les conservateurs s'organisent pour soutenir une lutte formidable, qui pour la première fois depuis 1867, n'est pas sans quelque chance de succès. M. Hardy n'a point le prestige de son prédécesseur, Sir O. Mowat; la lutte sera très dure pour lui, si le gouvernement fédéral ne vient pas à son aide.

*
* *

Le retour de Sir Wilfrid remet aussi sur le tapis la question des remaniements ministériels qui a toujours son importance pour ceux qui attendent dans le déménagement une promotion méritée ou de hasard heureux.

Les combinaisons sont nombreuses, mais il est naturellement difficile de trouver la vérité à travers les aspirations multiples.

Ainsi, on prétend que Sir Henry Joly de Lotbinière, ministre du Revenu, remplacerait au Sénat M. C. A. P. Pelletier qui serait fait juge. Le Secrétaire d'État, M. Scott, qui est très vieux, disparaîtrait de la scène politique pour prendre une retraite bien méritée. On ne donne pas le nom de son successeur, qui sera évidemment un ministre d'Ontario.

On dit bien encore que Sir Richard Cartwright, ministre du Commerce, remplacera à brève échéance M. Fielding, ministre des Finances, tandis que sir Oliver Mowat, ministre de la Justice, serait lieutenant-gouverneur d'Ontario pour être remplacé par Sir Louis Davies.

Un autre plan, plus conforme aux idées d'économie des libéraux qui ont toujours protesté et qui protestent encore contre le trop grand nombre de ministres, serait celui-ci :

Les portefeuilles de secrétaire d'État et de président du Conseil seraient réunis en un seul. On ferait de même pour le revenu de l'intérieur et les douanes qu'on réunirait sous M. Paterson, le ministre actuel des Douanes.

Ce plan aurait l'avantage d'effectuer une économie de

10.000 dollars par an, mais ne contenterait probablement pas ceux qui ont des aspirations aux fauteuils de ministres.

Enfin qui vivra verra. Si les changements prédits se font, cela ne tardera guère. Le gouvernement a de la besogne à faire et, naturellement, il devra s'organiser avant de se mettre à l'œuvre.

*
* *

Le premier projet que le parlement mettra à l'étude est l'élargissement et le creusement des canaux à une profondeur uniforme de 14 pieds, afin de donner toutes les commodités possibles à la ligne rapide que Sir Wilfrid nous annonce comme un fait accompli.

Puis nous aurons sans doute la réforme du cens électoral, réforme absolument nécessaire à un système qui prêtait trop à l'arbitraire.

Les prédécesseurs des ministres actuels faisaient faire des listes électorales par des reviseurs nommés par le gouvernement et qui, de temps en temps, parcouraient les comtés en quête d'électeurs. Ce système, fort dispendieux, coûtait au Trésor 200.000 dollars par revision. De plus, les reviseurs, choisis dans les rangs du parti, étaient portés à *omettre* les adversaires politiques.

Les libéraux ont toujours protesté contre ce système, prétendant que les listes électorales seraient faites avec plus de justice et sans frais par les municipalités des différents comtés, comme les listes des élections provinciales. Le gouvernement est, du reste, favorable à cette réforme et elle se fera probablement à l'ouverture de la prochaine session.

*
* *

La question des écoles paraît bien morte. La décision du Saint-Siège n'est pas encore connue, mais les journaux publient un fait qui ne laisse guère de doute. On annonce que M. Rochon, un catholique de bon aloi qui a été nommé inspecteur des écoles manitobaines, telles qu'elles existent en vertu de la fameuse loi Greenway, a accepté la position avec l'autorisation du délégué apostolique.

C'est l'enterrement de la question.

*
* *

Ce qui n'est pas réglé, par exemple, c'est la ligne rapide entre l'Angleterre et le Canada. Comme on le sait, MM. Paterson, Tate et C^{ie} ont obtenu le contrat, mais leur entreprise est tombée dans l'eau, c'est le cas de dire, et nous ne sommes guère plus avancés qu'il y a un an. Et pendant ce temps-là, les Compagnies Allan et Dominion, qui se sont vu supplanter par Paterson et C^{ie} et qui en ont gardé rancune au gouvernement, menacent de se mettre en grève. Elles avertissent le gouvernement que si leur contrat pour le transport de la malle n'est pas renouvelé, leurs steamers ne toucheront plus aux ports d'hiver canadiens, Halifax ou Saint-Jean, et s'en iront tout droit à Portland ou à Boston.

Voilà qui serait le comble. Au lieu d'avoir des steamers rapides, nous n'aurions plus rien du tout.

Mais il ne faut pas se désespérer. La difficulté n'est pas insurmontable, et malgré leur mauvaise humeur, les Compagnies cesseront de bouder si on les paie bien.

*
* *

Les marchands et les hommes d'affaires s'accordent à dire que le commerce est très satisfaisant et de beaucoup meilleur que les années précédentes.

Les rapports officiels constatent aussi une augmentation sensible dans la circulation des billets de banque. Un état comparé démontre pour août 1897 une augmentation de \$ 2.944.000 sur le mois correspondant de l'année dernière.

Les dépôts du même mois montrent une augmentation de \$ 21 millions sur août 1896.

Les prêts à demande et l'escompte accusent une diminution de \$ 4.900.000 comparés à août de l'année dernière. Les financiers prétendent que c'est là un grand signe de prospérité. Je laisse aux économistes la tâche de discuter cette question !

*
* *

Dans le domaine local, les ministres ont sur les bras une besogne difficile : celle de régler la succession de leurs prédécesseurs. Ils y travaillent activement, mais rien ne transpire, et si quelques destitutions nécessaires, paraît-il, ne venaient de temps en temps fournir un peu de copie aux journaux de l'opposition, ils n'auraient qu'à suspendre leur publication.

Tout ce qui est connu, dès maintenant, c'est la ferme intention du gouvernement libéral de changer complètement notre système d'éducation qui en a grand besoin, hélas !

Actuellement l'instruction publique se trouve placée sous le contrôle de deux comités, l'un catholique et l'autre protestant. Ces deux comités relèvent, dans une certaine mesure, du surintendant de l'Instruction publique, qui lui-même est sous le contrôle du Secrétaire d'État provincial. Ils ont le contrôle des subventions, du choix des livres, en un mot, leur juridiction est presque sans limites et ils tiennent leurs séances soigneusement à huis clos.

C'est un système absurde qui eût dû ne jamais exister ou tout au moins disparaître depuis de longues années.

Le gouvernement libéral veut mettre à la place de cette machine surannée un ministre de l'Instruction publique directement responsable devant les Chambres et le pays.

Ce projet très simple sera accueilli partout avec une grande faveur. Il se trouvera sans doute quelques bonnes âmes qui crieront au scandale, mais c'est le petit nombre, l'infime minorité. Tout le monde admet la nécessité de réformes urgentes dans notre système d'éducation.

Si la colonisation marche admirablement, la reproduction ne va pas mal non plus et voici un petit trait qui le démontre bien.

Lors de l'arrivée du *Labrador* à Rimouski, où les steamers font escale pour débarquer la malle, le maire de la place, après avoir lu à Sir Wilfrid une adresse de bienvenue, lui montra un grand vieillard encore vert qui désirait le connaître. Le premier ministre lui fit signe d'approcher et le brave homme lui annonça joyeusement qu'il venait d'avoir *quatre-vingt-quatre ans et son vingt-septième enfant*.

— Eh bien ! mon ami, dit Sir Wilfrid en frappant sur l'épaule du vieillard, je dois vous féliciter et vous dire comme Mac-Mahon au nègre : « Continuez, continuez. »

Et le bonhomme s'en alla, droit comme un i et fier comme un roi.

Il avait bien raison.

* * *

Les gens de Québec se remettent à parler de leur pont. Ils ont formé une puissante compagnie qui n'attend plus maintenant que l'aide promise par Sir Wilfrid pour commencer les travaux. Le premier ministre s'est toujours montré très favorable à ce projet et ses amis se disent absolument sûrs d'obtenir de lui tout ce qu'il faudra pour réaliser ce rêve suprême de l'ambition québecquoise.

Mais, pendant que Québec se réveille probablement au bon moment, Montréal, qui n'a jamais dormi, commence l'œuvre gigantesque qu'elle étudie depuis bien longtemps. Montréal se fait un port admirable dans lequel les plus gros steamers seront parfaitement à l'aise. Cela va coûter des millions, mais le gouvernement est prié de se montrer généreux. M. Laurier fait bien de traiter convenablement la province de Québec.

C'est sa province, son pays qui l'a vu naître, peuplée d'hommes de sa race et de sa religion, celle qui lui a donné sa majorité en 1896 et qui lui restera fidèle quand « les provinces anglaises lui tourneront le dos ».

Castor.

JACQUES BONHOMME

et

JEAN-BAPTISTE

I

Je ne sais si Max O'Rell se propose d'écrire quelques pages sur le Canada, qu'il a entrevu en passant, mais cela me semble peu probable, car — j'en sais quelque chose — il faut beaucoup de temps pour connaître le Canadien, et, la plupart des écrivains qui ont eu la prétention de le juger, ont commis d'étonnantes erreurs dues à une observation trop superficielle.

Le reproche que Max O'Rell fait à ses compatriotes — *quorum pars minima sum* — me semble très mérité. « La première chose, dit-il, que fait un Français après un séjour d'un mois ou deux en Angleterre, est de publier un livre ou une brochure sur les mœurs anglaises qu'il n'a pas eu le temps d'étudier. » Il en agit de la même manière pour le Canada, et cependant, il y aurait un ouvrage à écrire sur « Jean-Baptiste chez lui », et une étude à faire sur « Jacques Bonhomme chez Jean-Baptiste ».

Mais, il faudrait pour cela, avoir la plume du spirituel auteur de *John Bull dans son île*.

Jacques Bonhomme, quand il a vécu quelques années chez Jean-Baptiste, se transforme complètement, à son insu.

Que Jacques séjourne dix, quinze ou vingt ans au Canada, il ne cessera jamais de répéter que sitôt qu'il aura amassé de quoi vivre, il s'empressera d'aller planter ses choux dans son village natal, pour y vivre le reste de ses jours et reposer plus tard près de ses pères.

Certes, ce sentiment est des plus nobles et prouve combien chez lui, les sentiments de famille et de patrie sont développés, mais l'expérience démontre qu'il se trompe lui-même.

Quand Jacques Bonhomme boit du thé, il ne manque jamais de le qualifier d'eau chaude, — ce en quoi il n'a pas tout à fait tort — il regrette toujours ses bons vins de France et il a bien raison, mais, à part le vin qu'il ne cesse d'aimer, et le thé qu'il déteste toujours, il se fait peu à peu aux usages du pays, à sa nourriture et à ses usages. Il maugrée contre le froid, contre le chaud, contre les us et coutumes, sans toutefois s'apercevoir qu'il se fait à tout.

Il est partisan de la vente libre et sans limites des boissons spiritueuses et cependant il est le moins ivrogne de tous les citoyens du monde. Il tempête parfois contre la loi qui l'empêche de travailler le dimanche, et vous ne le forceriez pas, pour tout au monde, à se mettre à l'établi ce jour-là.

Bientôt même, il consentira à reconnaître que l'on a raison de fermer les usines et les magasins de gros le samedi, à une heure de l'après-midi, de même que les magasins de détail tous les soirs à sept heures, sauf la veille du dimanche.

Il vous dira que le tabac français est le premier tabac du monde, et au bout de quelques années de séjour, vous ne lui en ferez pas fumer quand il en aura d'autre à sa disposition.

Il protestera d'abord de son dégoût pour la politique du pays, il ne voudra pas lire un article concernant les élections, et trois ans plus tard, il sera rouge ou bleu enragé et réclamera hautement son droit de vote.

Jacques Bonhomme ouvrier, en arrivant chez Jean-Baptiste, porte généralement un costume qui indique le corps de métier auquel il appartient : pantalon de velours très large, s'il est charpentier; bourgeron court, s'il est mécanicien; blouse bleue brodée de blanc, blouse blanche, etc., etc., selon ce qu'il fait.

Lui, égalitaire à ce qu'il dit, tient à affirmer qu'il veut

former bande à part et faire connaître à tout le monde ce qu'il fait, mais, le milieu dans lequel il vit fait son œuvre, et bientôt, il s'habille si bien comme tout le monde, qu'à certains jours, il est mis avec tout autant d'élégance que Sir Donald Smith, l'archi-millionnaire.

Il se refuse à porter flanelle et bonnet de fourrures, mais le froid lui pince les oreilles, il attrape un rhume, et un jour suivant l'autre, il en arrive à faire tout comme les autres. L'habitude se prend, il a plus chaud et se trouve très content, quoiqu'il proteste toujours un peu.

Jacques Bonhomme frondera toute sa vie ; il protestera constamment contre les habitudes de Jean-Baptiste, et le jour où il quittera le Canada pour retraverser l'Atlantique, vous ne verrez pas un homme plus heureux que lui d'abandonner cet atroce pays de neige dans lequel il a vécu si longtemps.

Il fait ses adieux à tout le monde ; il part ; il est parti ; on ne le verra plus ; mais quand il dit adieu, Jean-Baptiste lui dit « au revoir ».

« Au revoir ! » Quel souhait étrange ! « Au revoir ! » Singulière idée ; pourquoi « au revoir » ?

Trois mois après, Jean-Baptiste, en se promenant sur le quai, voit débarquer Jacques Bonhomme.

Que voulez-vous ! c'est comme cela. Certes, ce n'est pas sa faute, mais là-bas ce n'est pas la même chose, on a tout changé depuis qu'il est parti. Il avait toujours conservé dans l'esprit la vue du village tel qu'il l'avait laissé et s'attendait à le revoir ainsi, mais des gens mal intentionnés le lui ont abîmé, ils ont percé de nouvelles rues, démoli la vieille école pour en construire une nouvelle, la mairie n'est plus la même, le moulin à eau a disparu, il y a des fabriques qu'il ne savait pas exister, les toits de chaume sont remplacés par des toits de tôle ou d'ardoise.

Ce n'est plus son village.

Si des choses il passe aux gens, le changement n'est pas moins regrettable. Ses amis ont des cheveux gris, du ventre et beaucoup d'enfants ; les jolies filles auxquelles il faisait la cour vingt ans auparavant, sont grasses, sérieuses, ne lisent plus

de roman et ne pensent plus depuis longtemps à effeuiller des roses en disant : « Il m'aime... un peu... beaucoup... etc. »

On ne le reconnaît plus, lui, qui plaisantait Jean-Baptiste au sujet des expressions qu'il emploie, on lui trouve un accent étrange, ses habits ont une coupe à laquelle on n'est pas habitué, il est mis comme un *monsieur* et on lui reproche même de poser à l'aristocrate, parce qu'il porte un chapeau au lieu d'une casquette.

« Si vous voulez aimer votre pays, quittez-le », dit un vieux proverbe français, et Jacques, parti de chez lui, dégoûté du Conseil municipal de son village, du préfet qui joue au potentat et du gouvernement qui met un impôt sur les allumettes, se prend d'un amour extrême pour tout ce qu'il a quitté dès qu'il a mis le pied sur le continent de Christophe Colomb, et jamais il ne perd une occasion de prouver la supériorité des institutions françaises qu'il critiquait, des gendarmes qu'il abhorrait et du patron qu'il détestait, sur tout ce qui existe au Canada.

Quand il veut revenir à ses premières amours, tout joyeux et fier de la réception qu'on lui fera, il constate avec étonnement que son arrivée ne produit aucun effet ; il s'attendait à ce que tout le monde lui saute au cou, et personne ne bouge, sauf les frères et les sœurs, mais surtout les neveux qui veulent voir l'oncle d'Amérique qui doit arriver tout cousu d'or.

Hélas ! en Amérique, tout le monde compte sur les héritages d'Europe pour s'enrichir.

Puis le décor disparaît, le réveil arrive, les nuages se dissipent ; il est seul, bien seul, plus isolé qu'il ne le serait dans les plaines du Far-West.

Bref, au bout de quelques jours, un beau matin, en s'éveillant, il se prend à regretter la vieille neige du jeune Canada, et, après avoir constaté qu'il se promène en étranger dans un pays où il est presque inconnu, méconnu ou incompris, il s'en va au port le plus voisin prendre son billet de passage pour le Canada, décidé à ne plus jamais revenir.

C'est décidément un Français de moins pour la France. Il pensera toujours à sa patrie bien-aimée, il ira la défendre si

elle a besoin de lui et l'aimera jusqu'à son dernier soupir, mais il n'y pourra plus vivre. Tant il est vrai de dire que l'habitude est une seconde nature.

Que ceux qui seraient tentés de lui jeter la pierre commencent d'abord par passer vingt ans sur les bords du Saint-Laurent, alors seulement leur opinion pourra avoir quelque valeur, sinon ils ne peuvent juger sainement de la question.

II

Jacques Bonhomme vient de donner à Jean-Baptiste un témoignage exceptionnel de haute considération, en élevant Sir Willfrid Laurier, premier ministre de l'ancienne Nouvelle-France, à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur, et le Canada tout entier a éprouvé une émotion bien légitime en apprenant cette nouvelle.

Jacques Bonhomme républicain veut faire oublier le plus royal, mais aussi le plus vil des amants de la fille Poisson, marquise de Pompadour.

Il se souvient du grand pays qu'un polisson couronné a si lâchement abandonné.

Et c'est cet événement qui m'a fait rechercher les noms des enfants de la terre canadienne que la France a choisis pour leur accorder des décorations ou des distinctions honorifiques.

Le premier Canadien qui fut membre de l'ordre de la Légion d'honneur fut, je crois, François-Joseph *Chaussegros de Léry*, général de division.

Le vicomte de Léry (créé baron, puis vicomte par Napoléon I^{er}), né à Québec le 11 septembre 1754, appartenait à la famille de ce nom, dont une branche retourna en France après le traité de 1763, et l'autre resta au Canada, où elle est encore représentée par plusieurs descendants.

Il mourut en 1824, grand-croix de la Légion d'honneur.

Vous trouverez son portrait aux Invalides et son nom sur l'Arc de Triomphe, voûte de l'ouest.

Alexandre-André-Victor *Chaussegros de Léry*, frère de

François-Joseph, né aussi à Québec, quitta le Canada longtemps après son aîné, vers 1802 ; il devint colonel du 46^e. Il mourut en 1816, gouverneur de Saint-Pierre de la Martinique et officier de la Légion d'honneur.

Constatons, en parlant de cette famille, que Gaspard-George-Roch Chaussegros de Léry, frère des précédents, né à Québec en 1771, alla en France vers 1790, s'échappa de l'école de Mézières en 1793 et se rendit à l'armée des Princes. Il servit dans l'armée de Condé, puis en Russie et en Autriche, toujours contre la France. Il est mort en Pologne, en 1830, sans postérité.

Philippe *Martin*, marin, né au Canada en 1752, émigra après le traité de Versailles, s'engagea dans la marine française et mourut vice-amiral. Grand-officier de la Légion d'honneur.

Jacques *Bedout*, né à Québec en 1752, mort contre-amiral en 1816. Grand-officier de la Légion d'honneur.

Michel *Péloquin*, né à Québec en 1753, mort à Brest, en 1818, capitaine de vaisseau. Chevalier de la Légion d'honneur.

André de l'Échelle, né à Québec en 1759, mort à La Rochelle en 1818, capitaine de frégate. Chevalier de la Légion d'honneur.

Grasset-Saint-Sauveur, né à Montréal en 1757. Écrivain et diplomate, mort en 1810. Chevalier de la Légion d'honneur.

.....

Puis... un grand vide ! Les Canadiens sont si loin de l'ancienne mère patrie ! Et pendant que la France passe par l'Empire, la Restauration, les Cent-Jours, la seconde Restauration, la Révolution de 1830, la Royauté de la branche d'Orléans, la République de 1848 et le second Empire, le Canada français lutte sans cesse pour défendre sa religion, sa langue et ses institutions, déchire un peu le drapeau anglais en 1837 et finit par conquérir, au prix de son sang, les libertés qui lui manquent et qu'il a conservées depuis.

Mais, pendant les temps d'oppression ou de liberté, pendant les jours de bataille ou de paix, le Canada pense toujours à la France, et, quand au mois de juillet 1855, *la Capricieuse*, sous le commandement de M. de Belvèze, parut dans le port

de Québec, ce fut une de ces fêtes inoubliables que l'on ne voit qu'une fois dans l'histoire d'un peuple.

Il y avait près de cent ans que les rives du Canada n'avaient vu de navire français !

Le revoici donc le drapeau bien-aimé ! Mais... quoi... ce n'est plus le drapeau blanc !!

Ah ! c'est que, depuis un siècle, il s'est élevé si haut dans l'azur du ciel et a été arrosé de tant de sang dans mille combats, qu'il a conservé un reflet du firmament et des rayons du crépuscule d'Austerlitz.

Salut au drapeau tricolore !

De ce jour, recommencent nos relations avec la France.

Mais, je reprends la liste des fils de Jean-Baptiste auxquels Jacques Bonhomme, dans ses moments de largesse, a donné une preuve de son estime, à partir de cette époque ;

Légion d'honneur.

† Jean C. *Taché*, commissaire du Canada à l'exposition de 1855, Chevalier.

Sir Adolphe *Chapleau*, actuellement lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Commandeur.

Hector *Fabre*, littérateur, représentant du Canada en France. Tout Paris le connaît et l'estime. Officier.

Louis *Fréchette*, poète, lauréat de l'Académie française. La grande gloire littéraire du Canada !!! Chevalier de la Légion d'honneur et Officier d'académie.

† Honorable Honoré *Mercier*, premier ministre de la province de Québec, Officier.

A. *Brodeur*, docteur en médecine, Chevalier.

Raoul *Dandurand*, Chevalier.

† H.-E.-N. *Faucher de Saint-Maurice*, littérateur, homme de guerre. *La Revue des Deux-Frances* lui a consacré un article dans son dernier numéro. Chevalier.

Honorius *Beaugrand*, journaliste, ancien maire de Mont réal, Officier.

Gustave *Drolet*, publiciste, Chevalier.

Le signe † veut dire « décédé ».

G.-X. *Perrault*, publiciste, Chevalier.

† Ernest *Chanteloup*, manufacturier, Chevalier.

Honorable J.-S.-C. *Wurtèle*, juge, Officier.

† Honorable L.-A. *Sénécal*, sénateur, Commandeur.

Chartrand, ancien capitaine des chasseurs alpins, actuellement professeur de français au collège militaire de Kingston, Chevalier.

Palmes académiques.

Honorable F.-G. *Marchand*, écrivain. Premier ministre de la province de Québec, O. I.

Honorable Pierre *Garneau*, conseiller législatif, O. I.

Abbé *Casgrain*, écrivain, O. I.

P.-J. *Darey*, professeur de français, O. A.

Daniel *Coussirat*, professeur de français, O. A.

Chs.-A.-E. *Gagnon*, ancien ministre, O. A.

A. *Leblond de Brumath*, professeur, O. A.

Paul *Viallard*, professeur de musique, O. A.

† George *Duhamel*, journaliste, O. A.

Ernest *Gagnon*, écrivain, O. A.

† Dr J.-B. *Meilleur*, surintendant de l'Instruction publique (province de Québec), O. I.

† Honorable P.-J.-O. *Chauveau*, écrivain, surintendant de l'Instruction publique, O. I.

† Oscar *Dunn*, journaliste, O. I.

Paul *De Cazes*, écrivain, O. I.

Honorable Gédéon *Ouimet*, surintendant de l'Instruction publique (province de Québec), O. I.

W. *Baillargé*, mathématicien, O. I.

Honorable M. *Shehyn*, ministre de la province de Québec, O. I.

Simon *Le Sage*, écrivain, O. I.

Léon *Ledieu*, journaliste, O. I.

Ces listes sont bien incomplètes sans doute, je le sais, mais il est un moyen très simple de combler les lacunes, à savoir que chacun des lecteurs, ayant un renseignement à donner sur le sujet, veuille bien le communiquer à la *Revue des Deux Frances*.

Toutefois, avant d'envoyer à Paris cette esquisse brossée à la hâte, dans mon coin de l'île d'Orléans, au milieu des érables et des plaines colorées de mille teintes par notre brillant soleil d'automne, je réclame encore quelques lignes :

Jacques, mon cher Jacques Bonhomme, tu es un brave et bon garçon et la preuve en est que tu n'oublies pas Jean-Baptiste, cependant ne pourrais-tu pas, un jour que tu en auras le temps, t'en aller faire un tour à l'Élysée et demander à M. Félix Faure une petite — oh ! bien petite — pincée de rubans rouges et de rubans violets, que tu distribuerais, avec discrétion, à quelques braves gens qui travaillent ici pour la France.

Je ne sais si tu me comprends bien, quand j'emploie ces mots : « travaillent pour la France » ? et je m'explique :

Il y a plusieurs manières de travailler pour un pays.

Je te recommanderai les noms suivants :

Honorable J.-E. *Robidoux*, avocat. Un friand des délicatesses de la langue française. Orateur sympathique qui emballe les Anglais eux-mêmes à tel point qu'ils veulent apprendre le français après l'avoir entendu.

Nazaire *Le Vasseur*, journaliste pétri d'esprit.

Thomas *Chapais*, polémiste ardent. Écrit avec nerf et correction.

Arthur *Buies*. Le seul, l'immortel Buies. Demande des renseignements à M. H. Fabre. Devrait avoir la boutonnière garnie, depuis vingt ans.

Napoléon *Legendre*, poète délicat et gracieux.

Jules *Helbronner*, journaliste. Défend la France, en tout et toujours.

Arthur *Dansereau*, journaliste. Personne ne contestera ses droits.

Charles *Huot*, peintre canadien qui fait honneur à l'école française.

Philippe *Hébert*, sculpteur. Paris qui le connaît ainsi que Huot, aurait bien dû le récompenser déjà.

Guillaume *Couture*, compositeur et critique musical distingué.

Je n'ai pas nommé Benjamin Sulte, l'historien, ni Mgr Laflamme, le savant, parce que je suppose bien que tu

as bien pensé à eux depuis longtemps. Si tu ne l'as pas fait, fais vite et tu feras bien.

Il y en a bien d'autres encore que je pourrais te recommander, mais la pincée de rubans que je t'ai demandée doit être épuisée, et puis, on n'a pas bâti Paris en un jour. On verra plus tard à compléter.

Léon Ledieu.



Les Lettres

Notre illustre collaborateur et ami, François Coppée, qu'une douloureuse maladie tient cloué sur son lit, vient de nous adresser ce petit mot :

Mon cher confrère,

J'ai des amis au Canada et je m'intéresse beaucoup à tout ce qui peut se faire pour développer là-bas l'élément français et y maintenir notre langue nationale. Je suis donc de cœur avec vous dans l'intention qui vous fait fonder la *Revue des Deux Frances*, et mettez mon nom parmi vos collaborateurs. Mais je ne peux vous dire quand cette collaboration pourra devenir effective de ma part, car c'est tout au plus si ma santé me permet en ce moment de tenir la plume.

Veuillez croire, mon cher ami, à ma vive sympathie.

FRANÇOIS COPPÉE.

Du maître journaliste, Paul de Cassagnac, nous avons reçu ces lignes : .

Couloumé, par Plaisance.

Mon cher confrère,

J'ai la plus vive sympathie pour la nation canadienne, et je serais heureux de contribuer au succès de votre *Revue*. Je vous envoie mes meilleurs vœux et ma plus cordiale poignée de main.

PAUL DE CASSAGNAC.

M. Godfroy Langlois, notre distingué confrère de la presse canadienne, vient de faire paraître un opuscule sur la *Révolution de 1848*, dont nous publierons la critique dans notre prochain numéro.

LA VÉRITÉ SUR LA RÉVOLUTION CUBAINE ⁽¹⁾

(Suite.)

L'insurrection cubaine devait avoir son contre-coup en Espagne. A la nouvelle des insuccès subis par les troupes espagnoles à Cuba, une réaction formidable eut lieu contre tout ce qui était soupçonné d'entretenir des intelligences avec les adversaires du pouvoir ou même de sympathiser secrètement avec eux. L'Espagne a fait passer la mer à deux cent cinquante mille de ses plus robustes enfants. C'est la plus considérable des armées européennes qui ait jamais franchi l'Océan. De ces deux cent cinquante mille hommes, — toute une génération — que reste-t-il ? Quatre-vingt mille sont morts, tués par les fièvres ou par les armes des insurgés ; quatre-vingt mille autres encombrant les hôpitaux qu'on a organisés un peu partout dans l'île et dans la péninsule ; le reste bataille dans le plus complet dénûment contre un ennemi qui se dérobe et le harcèle tour à tour, court le pays dans tous les sens, coupe les convois de vivre, inquiète les villes et sème une telle perturbation dans les provinces prétendues pacifiées que tout commerce, toute culture y sont impossibles. Car les révolutionnaires cubains ont une organisation militaire et un plan de campagne parfaitement établis. Ils obéissent à un gouvernement

1. Voir la *Revue* d'octobre dernier.

choisi par eux, qui nomme leurs chefs et n'a d'autre honneur à leur distribuer que celui de mourir pour leur pays. C'est une gloire qui les paie de leur dévouement et dont ils sont justement ambitieux.

Quant au soldat espagnol, toujours brave, prêt à tous les sacrifices, il ne peut avoir le même enthousiasme à combattre dans un pays qu'il ignore et dont le climat lui est funeste. C'est un service obligatoire pour lui, — ce n'est pas un devoir. Plusieurs rébellions ont éclaté du reste un peu partout en Espagne lorsqu'il s'est agi d'y assurer la conscription pour Cuba. On a dû faire partir les jeunes soldats sans armes tant on craignait l'effervescence qui se manifestait parmi eux. Les terribles épreuves subies par leurs aînés ne les portaient guère qu'au découragement et à la colère contre un régime qui les menait, pour son seul agrément, à une mort inutile et certaine.

L'Espagne ne possède plus aujourd'hui cent mille hommes sous les armes. Elle en a cinquante mille qui guerroient aux Philippines où la même incurie gouvernementale, d'identiques exactions du pouvoir ont amené la même insurrection qu'à Cuba. Dans cette autre colonie, la répression a été tout aussi violente, tout aussi inhumaine. C'est avec une cruauté indigne d'hommes civilisés que les Espagnols sont parvenus à reconquérir un peu de leur autorité sur cette île. Écoutez ce que dit Tung-Tao, un des chefs malais de l'insurrection actuelle : « La lutte s'est engagée sans quartier. Les Espagnols égorgent leurs captifs, nous crucifions les nôtres ; ils nous écorchent vifs, nous les brûlent vivants ! » Tung-Tao donne des détails émouvants sur sa capture, son incarcération dans le *Black Hole* (caverne noire) de Manille et son évasion. C'est la voix d'un martyr qui parle : « En août, dit-il, je faisais à cheval, avec un détachement d'une centaine de mes métis, une reconnaissance dans la forêt aux abords de Manille. J'avais près de moi mes frères Tung-Ilin et Tung-Dow. Nous nous heurtâmes à un détachement de cavalerie espagnole plus nombreux que le nôtre et dûmes battre en retraite. Elle nous était coupée par une colonne d'infanterie. Nous luttâmes corps à corps, buttant sur les blessés, aveuglés par la fumée, quand je perdis connaissance, frappé d'un coup de sabre à la tête.

Lorsque je revins à moi, nombre de mes hommes gisaient morts; les autres déchiraient leurs vêtements en lanières pour panser leurs blessures.

» En face, assis sur le cadavre d'un cheval, quatre Espagnols fumaient. Je leur demandai un peu d'eau à boire. Ils me refusèrent avec des rires insultants, et l'un d'eux, se levant, vint à moi et me rejeta par terre d'un coup de poing au visage. Je ne dis rien... Un métis se tait, mais se venge.

» Mes frères étaient garrottés à mes côtés. En tout, nous étions soixante-dix prisonniers. *Les plus grièvement blessés furent achevés sur place à coups de bâton.* On ne me tua pas parce que, étant un chef, les inquisiteurs me réservaient une mort plus lente et plus affreuse. Liés deux à deux, nous fîmes notre entrée à Manille attachés à la queue des chevaux. »

Tung-Tao relate ensuite son incarcération dans le donjon de Manille où attendaient déjà une centaine d'autres prisonniers. Ils furent enfermés, au nombre de cent soixante-dix environ, dans un cachot où trente à peine eussent pu se tenir à l'aise. L'air manquait dans cet espace restreint : les prisonniers étouffant, se pressaient contre la porte d'entrée. Alors, pour combler cette monstruosité, les bourreaux mirent un dernier raffinement à leur vengeance. Au centre du plafond, une trappe permettait de surveiller l'intérieur du cachot. Par cette ouverture, ils descendirent un à un les corps d'autres blessés auxquels les prisonniers durent encore donner place. Plusieurs heures se passèrent ainsi.

Soudain la porte s'ouvrit et deux mains saisirent le frère d'Han-Kai, le plus redoutable des chefs métis de Botangas. Un peu d'air respirable vint rafraîchir ainsi l'atmosphère empuantée de la prison. Un mouvement se fit parmi les détenus, les moins affaiblis trouvèrent la force de se presser près de la porte, mais ils en furent repoussés à coups de sabre. Une heure encore se passa. Enfin, de la trappe, on jeta le corps d'un homme. C'était le frère d'Han-Kai : *il avait deux trous béants dans la face où avaient été ses yeux et la plante de ses pieds était calcinée.* Un rugissement de rage retentit. C'est Han-Kai qui vient de reconnaître son frère. Ses compagnons l'aident à se hisser jusqu'à la trappe où un lieutenant espagnol veille, l'arme au poing. Le soldat reconnaît l'insurgé et

se penche pour lui faire lâcher les barreaux de la grille où il se tient cramponné. Alors, ressaisissant toutes ses forces, Han-Kai étreint le cou de l'officier et l'étrangle. Il fallut que les soldats accourus, coupassent les bras du chef qui retomba mort parmi ses compagnons.

Le lendemain seulement on ouvrit la porte du cachot. Cinquante-quatre Philippins étaient morts asphyxiés, plusieurs étaient devenus fous, les autres s'entre-tuaient ou s'achevaient en se brisant la tête contre les murailles. Parmi les cadavres, Tung-Tao, le narrateur et le témoin de ce drame, était étendu inerte, feignant d'être mort. Il fut jeté, pêle-mêle avec eux, dans une fosse infecte. Il s'échappa la nuit venue, de ce charnier, à la faveur des ténèbres, et gagna le port où il put se cacher à bord d'un navire en partance pour Hong-Kong. Il en est revenu aujourd'hui, guéri de ses blessures, et a repris sa place à la tête de la révolution, plus vaillant que jamais.

Ces horreurs, qui n'ont pas amené le triomphe des armées espagnoles, ont abouti à un mouvement de réprobation en Espagne même. Les Fédéralistes, qui veulent la morcellement de la Péninsule ibérique en provinces indépendantes; les Carlistes, qui demandent le rétablissement du pouvoir absolu en faveur du descendant de don Carlos, écarté du trône; les Républicains, qui voient avec peine l'Espagne courir à sa perte sous la monarchie débile du jeune Alphonse XIII; tous ces partis se sont reconstitués, raffermis et augmentés encore du grand nombre des mécontents. Sur plusieurs points du pays, des attentats ont eu lieu, réprimés aussitôt avec une violence inouïe. Les Révolutionnaires sont impitoyablement persécutés. *Quelques-uns mêmes ont été déclarés coupables de faits qui s'étaient passés pendant qu'ils étaient en prison.* (Procès de Xérès, 1893.)

« Le jour de la réouverture du Grand-Théâtre du Liceo à Barcelone (1893), un nommé Santiago Salvador lançait, des galeries du cinquième étage, deux bombes de dynamite qui jetaient, parmi les spectateurs, l'épouvante et la mort. Cet acte odieux produisit une indignation profonde. Les autorités, représentées par le général Weyler et le gouverneur Larroca, en profitèrent pour établir le régime de la terreur. L'état de

siège fut déclaré, les garanties constitutionnelles furent suspendues et les persécutions commencèrent. Une police spéciale payée par les contribuables et à la tête de laquelle se trouvaient les lieutenants de gendarmerie Peña, Portas et Canales ne cessa de remplir les prisons; et quand celles-ci furent au complet, c'est dans des vaisseaux de guerre ancrés dans le port qu'on envoya les prisonniers.

» L'opinion publique exigeait, avec raison, le châtement du coupable, mais non la persécution des innocents. Ce ne fut pourtant que neuf mois après, et lorsque des centaines d'innocents avaient déjà souffert les plus effroyables persécutions que Santiago Salvador fut arrêté en Aragon.

» Mais il fallait donner le change à l'opinion publique. C'est ainsi que l'on apprenait à chaque moment que l'auteur de l'attentat venait d'être arrêté et qu'il avait fait des aveux complets. Quelques jours après on rectifiait la nouvelle : il ne s'agissait que d'un complice; quant au véritable auteur du crime, on venait de l'arrêter quelques heures auparavant. Et ainsi de suite. De ces auteurs d'un crime qui poussaient comme des champignons, quelques-uns, comme Codina, furent fusillés avant la capture de Salvador; d'autres, comme Borrás, se suicidèrent pour ne pas prolonger leur agonie; d'autres enfin, comme Rugiero et Fruitos furent acquittés après avoir subi les plus horribles souffrances. Quelques-uns, comme Bernich, Alcoy et Nager, moururent à la suite des mauvais traitements qu'ils avaient endurés.

» Lorsqu'on apprit que l'auteur de l'attentat s'appelait Santiago Salvador et qu'il s'était réfugié en Aragon, dix personnes étaient sur le point de comparaître devant le tribunal, parmi lesquelles Cerezuela. On songea alors, pour ne pas lâcher la proie, à reprendre un ancien procès clôturé par l'exécution de Pallas. On accusa ces prévenus d'avoir connu Pallas et d'avoir assisté avec lui à des réunions secrètes. *On martyrisa Cerezuela afin de le lui faire avouer, et, sur ses fausses déclarations, six furent condamnés à mort et exécutés, les autres aux travaux forcés à perpétuité¹.* »

D'ailleurs, voici l'extrait d'une lettre que l'accusateur Cere-

1. Tarrida del Marmol : *Les Inquisiteurs d'Espagne* (1897).

zuela adressa, avant de mourir, au journal républicain *El Pais*, de Madrid :

« Le 20 décembre, à deux heures du matin, deux gendarmes et un lieutenant vinrent me chercher au cachot et me conduisirent, bien ligotté, au Champ de Bota, près de la mer. On chargea les fusils et on me menaça de me fusiller si je ne déclarais tout ce que voulait me faire dire le lieutenant. Sur mon refus... (Ici les détails de la plus épouvantable torture qu'il soit possible d'infliger à un homme.) Fou de douleur, je réussis à me jeter dans la mer, mais je fus repêché et conduit de nouveau à la Préfecture. Pendant cinq jours et six nuits, je fus, à coups de baguette, forcé de me promener sans pouvoir m'asseoir un moment; ma seule nourriture consistait en pain et en morue sèche, sans une goutte d'eau. Je fus aussi suspendu pendant des heures entières à la porte de mon cachot, et l'on répéta plusieurs fois le supplice des organes qu'on est ainsi parvenu à atrophier. Enfin, je déclarai tout ce qu'on voulut et, dans un mouvement de faiblesse et de lâcheté, je signai ma déclaration. »

Un autre condamné, l'un de ceux qu'on fusilla, Joseph Bernat, écrivait à un de ses amis : « Le 22 décembre 1893 commença mon supplice : on me donna d'abord des coups de verge pendant plus d'une heure, après quoi je reçus l'ordre de me promener vite, sans m'arrêter un instant. Le soir je demandai de la nourriture et de l'eau, car j'étais en proie à une fièvre qui me faisait souffrir d'une soif ardente. Quelques heures après, on me donna un grand morceau de morue sèche que je mangeai avec avidité. Quant à l'eau, c'est en vain que j'en demandai. Je dus continuer à me promener toute la nuit, car à peine je m'arrêtais, on m'obligeait à marcher à coups de baguette. »

Un autre encore des fusillés, un tout jeune homme, Joseph Codina, écrivait au journal *Corsario* de la Corogne, ces quelques mots : « J'ai déclaré tout ce qu'on a voulu. J'ai souffert le tourment de me promener continuellement, sans dormir et sans boire pendant huit jours, traînant des chaînes et ne mangeant que de la morue sèche. Le lendemain je fus jeté à la mer trois fois de suite, juste le temps nécessaire pour ne pas mourir, et les autres nuits, pendant quatre ou cinq heures chaque fois, on tortillait mes organes, jusqu'à ce que

j'eusse déclaré être l'auteur de l'attentat du Liceo. Ce dernier tourment je l'ai souffert dans le cachot spécial du château de Montjuich¹. » Enfin un dernier parmi les condamnés, Sunyer, raconte que le garde Carreras, un jour, après une bastonnade, s'amusa à lui brûler les chairs avec son cigare!

Montjuich! ce nom seul est tout un réquisitoire contre les tortionnaires d'Espagne. Ce qui se passa pendant ces quatre dernières années et ce qui se passe encore en ce moment derrière les sombres murailles de ce bagné, est impossible à retracer. On a parlé de la complicité morale du premier ministre Canovas. J'ai peine à y croire. Cependant, un ministre ne doit pas ignorer ce que tout le monde apprend chaque jour par les révélations des journaux. En n'ordonnant pas une enquête qui eût certainement amené la répression de telles monstruosité, le ministre s'en est rendu le complice. La mémoire de Canovas en est à jamais souillée².

*
* *

Revenons à Cuba.

Les Cubains ne font un secret pour personne des sympathies de plus en plus étroites qui les unissent aux Américains. Ils ont même une fierté heureuse à parler de la sollicitude de la grande République à leur égard, ce qui les console de l'indifférence de la nôtre. Il est à ces relations plusieurs causes toutes naturelles.

D'abord la situation géographique de Cuba qui en fait une terre presque en prolongement du territoire de l'Union, par la Floride. C'est une raison pour que le public américain ait

1. Montjuich, forteresse de Barcelone (Espagne).

2. Mon ami Tarrida del Marmol, dont je ne partage pas toutes les opinions, mais dont le grand courage et la sincérité sont reconnus de ses adversaires mêmes, avait provoqué à Paris un jury d'honneur devant lequel devait comparaître Canovas. (*Revue blanche*.) Parmi les membres de ce jury, étaient les éminents écrivains : Henri Rochefort, Édouard Drumont et Clémenceau. Voici ce qu'a déclaré M. Rochefort :

« On m'a amené hier le menuisier Gana, tout fraîchement sorti de la chambre de torture où il vient de séjourner onze mois... J'ai failli m'évanouir à la vue de ce que lui a coûté son silence. Ses poignets, emprisonnés dans des menottes garnies de pointes intérieures qui lui entraient dans les chairs jusqu'à l'os, m'ont montré leurs cicatrices, bien que ce supplice date de près d'un an. Il a exhibé devant moi ses orteils dépouillés de leurs ongles. J'ai palpé de mes mains son ventre d'où s'échappaient les intestins quand ils n'y sont pas solidement retenus par un appareil que cet estropié

eu de tous temps les yeux sur l'île et se soit intéressé plus particulièrement à son développement autonomiste. Nul mieux que lui n'a pu connaître la situation qui était faite au peuple cubain. Il a été le témoin de chaque jour de ses efforts toujours stériles d'émancipation. Il a entendu ses revendications répétées, incessantes, auxquelles nul écho jamais n'a répondu de la Métropole. Il a eu l'écœurement causé par le spectacle à l'envi renouvelé, de la folie espagnole. Il a pu peser les deux partis et juger lequel de l'opprimé ou de l'oppresser avait droit à sa sympathie.

Cette sympathie est acquise à Cuba. Les expéditions des insurgés s'arment à New-York et partent des États-Unis sous le pavillon étoilé. Des équipages, en majeure partie américains, assurent la traversée des navires quels que soient les dangers d'une telle entreprise. Ils assument la chance d'être coulés ou d'être pris par la croisière espagnole, et dans ce dernier cas encore c'est la mort. Il y a deux ans, les citoyens américains qui se trouvaient à bord du *Competitor*, vaisseau surpris par les Espagnols, ont été condamnés à mort par un conseil de guerre malgré le traité de 1877 par lequel l'Espagne a accepté que les Américains ne pussent être jugés que par les tribunaux civils. De là naquit le conflit hispano-américain : le secrétaire aux Affaires étrangères des États-Unis, M. Olney, ayant rappelé les termes de ce traité au Gouvernement espagnol et celui-ci protestant contre sa validité en ce cas.

sera obligé de garder toute sa vie... En voyant le linge de son fils lui arriver tout sanglant, la mère de Gana est devenue folle. Celle de Sunyer, plus horriblement encore déchiquetée par le fouet et les tenailles, est morte d'épouvante. »

De M. Édouard Drumont, le vaillant catholique :

« C'est avec un sentiment d'indignation et de pitié que j'ai touché les membres brisés par le bourreau du malheureux prisonnier de Montjuich, un pauvre être hâve, déclarné, squelettique que M. del Marmol m'a amené. »

Et plus loin :

« Je me suis uni à ceux qui ont invité Canovas à venir s'expliquer devant un jury composé d'hommes de tous les partis, sur les horreurs qu'on attribuait à son Gouvernement. Canovas n'a pas jugé à propos d'accepter, et, peut-être a-t-il eu tort, car s'il avait prouvé que les atrocités qu'on lui imputait n'étaient pas de sa faute, il vivrait peut-être encore. J'avoue, cependant, qu'en y réfléchissant bien, je comprends son abstention. » (*Libre Parole*, 12 août 1897.)

De M. Clémenceau :

« J'ai vu, aux poignets de Gana, les trous que les crochets des menottes ont laissés dans la chair. J'ai vu les ongles des orteils soulevés par les coins. J'ai vu l'affreuse hernie résultant du supplice effroyable. »

Pour quiconque connaît la constitution américaine, rien de ce commerce d'armes avec Cuba n'est surprenant. L'exportation des armes est absolument libre aux États-Unis, et de plus, les vaisseaux qui les transportent peuvent facilement déclarer une autre destination à leur voyage qu'un des ports de Cuba. Les autorités ne seraient pas en droit de retenir un envoi de munitions pour Saint-Domingue, par exemple, où nulle nation européenne n'est en guerre. De plus, il y a ouvertement, aux États-Unis, un fort parti de Cuba libre et le peuple est sympathique au peuple cubain qui est américain comme lui. Il ne verrait pas sans protester ses représentants favoriser l'action de l'Espagne sur un coin quelconque du territoire de Colomb.

Le souvenir de l'attitude de cette nation pendant la querelle qui arma le Sud contre le Nord n'est pas encore perdu dans la Confédération. On s'y rappelle très bien que l'Espagne fut l'alliée du Sud dans sa tentative de sécession et qu'elle livra aux fédérés des armes en échange des balles de coton qu'ils parvenaient à sortir de la Nouvelle-Orléans. Les *blockade runners* trouvèrent auprès des autorités espagnoles de Cuba toute l'assistance désirable pour fréter leurs expéditions et forcer le blocus des côtes. Cette mutuelle sympathie était loin d'avoir une raison aussi légitime que celle qui anime actuellement l'accord cubano-américain. *Il ne s'agissait alors que de défendre la belle institution de l'esclavage* qu'Espagnols et sudistes avaient un égal intérêt à maintenir, ceux-ci dans leurs cotonnières; ceux-là dans leurs plantations des Antilles.

Et ce sont ces mêmes Espagnols qui, aujourd'hui, reprochent leur sollicitude aux Américains...

Que l'Espagne ait cru devoir pendant la guerre de sécession prêter à l'un des partis en présence son concours tacite peut-être, mais tout autant fructueux que celui que prêtent actuellement les États-Unis à Cuba, cela était son droit strict; — qu'elle ait cru de même pouvoir reconnaître comme belligérants les états insurgés et concourir ainsi à la scission d'un grand peuple, cela était encore son droit; — qu'elle ait cru possible d'encourager l'esclavage malgré son rôle de nation civilisée et civilisatrice, c'était toujours son droit; mais alors est-elle bien autorisée aujourd'hui à critiquer l'action beau-

coup moindre des Américains? Est-elle bien venue de protester contre les expéditions *flibustières* qui s'arment sur le territoire de l'Union et auxquelles aucune loi organique ne peut s'opposer? N'y a-t-il pas une véritable impudeur à réclamer d'un peuple ce qu'on a refusé soi-même d'accorder à ce même peuple?

Le Droit des gens s'opposait du reste à cette intervention de l'Espagne en faveur d'une province soulevée contre l'État dont elle faisait partie. La plus élémentaire des règles en ce cas est d'observer une absolue neutralité jusqu'au jour où cet État se reconnaît incapable de soumettre la population insurgée contre lui. Pourtant l'Espagne invoque, à cette heure, ce même Droit international qu'elle a si manifestement violé autrefois.

Elle n'aurait du reste aucun intérêt et tous les dangers à aigrir le conflit qui s'est élevé entre elle et les États-Unis. Son infériorité est manifeste en tant que marine, et la guerre, si elle survenait, ne serait qu'une lutte sur mer. Lors de la dernière révolution cubaine, en 1868, l'escadre espagnole qui se trouvait aux Antilles ne put même prendre les plus élémentaires mesures de surveillance. Il fallut commander en hâte à la maison Delamater, de New-York, trente canonnières à livrer dans les trois mois. Il arriva une chose à prévoir, étant donné ce court délai : c'est que des trente canonnières, deux coulèrent à leur sortie même du port, une moitié dut changer son armement, et toutes, après quelques mois, ne purent tenir la mer plus longtemps, *car leur coque avait été taillée dans un bois encore vert*. On arma alors jusqu'aux vieux bâtiments de cabotage, on ouvrit des souscriptions pour l'achat d'autres navires, on acheta tous ceux dont les Américains voulaient se débarrasser, et en fin de tout, le blocus de l'île ne put jamais réussir,

Quoique cette pénible expérience eût dû dessiller les yeux des gouvernants espagnols, rien n'a été changé depuis. Un ancien officier de la marine espagnole et l'un des hommes qui connaissent le mieux la question cubaine, M. Mestre Amabile, a écrit ces lignes :

« Pendant les dix-sept années qui suivirent le pacte du Zanjon, le Ministère de la Marine ne fit pas plus que le Mi-

nistère de la Guerre; tous les projets de construction d'escadre pour Cuba, même celui de construire un dock où pourraient entrer les bâtiments de guerre et marchands à grand tirant d'eau, passèrent au panier du ministre. Les eaux chaudes de mer, aux Antilles, salissent à tel point les carènes des bâtiments à Cuba, qu'au bout de trois mois on croirait que ce sont des bois qui sont attachés à la coque. Le navire a perdu la moitié de sa vitesse et pour gratter ses fonds et les peindre à neuf, il faut l'envoyer dans un dock aux États-Unis. Le soulèvement insurrectionnel de 1895 trouva l'escadre espagnole à Cuba dans les mêmes conditions qu'en 1868, sans bâtiments, sans arsenaux et sans matériel d'aucun genre. *l'amiral et son état-major à terre et l'insigne dans un navire de troisième classe.* »

Dans la crainte d'un conflit avec les États-Unis que fit alors l'Espagne ?

Elle affréta six paquebots de la Compagnie Transatlantique pour les armer en guerre, moyennant 600.000 francs par mois, toutes les soldes à ses frais et une garantie de quatre millions par navire. La Compagnie fit là une spéculation inespérée qui lui rapporta 30 o/o par an.

Heureusement pour l'Espagne, la République américaine n'a pas voulu pousser les choses à cette extrémité. Elle se bornera à reconnaître prochainement aux Cubains la qualité de belligérants qui leur manque pour trouver dans la lutte le droit qu'on leur refuse officiellement. De ce jour, les insurgés disparaîtront, les flibustiers seront devenus des soldats réguliers, et nulle intervention contre eux ne pourra être sollicitée par la métropole. Il suffira d'une signature pour transformer le tableau de la guerre.

Les États-Unis ne feront que suivre en cela du reste la politique inaugurée par le cinquième Président de la République James Monroë.

Le 2 décembre 1823, l'intrépide homme d'État avait adressé au Congrès le message suivant : « Nous devons à notre bonne foi, aux relations amicales qui existent entre les États-Unis et les puissances européennes de déclarer que nous considérons toute tentative de leur part d'étendre leur système à quelque partie de cet hémisphère comme dangereuse pour

notre tranquillité et pour notre sûreté. En ce qui concerne les colonies et les dépendances actuelles des puissances européennes, nous ne sommes pas intervenus et nous n'interviendrons pas dans leurs affaires. Mais quant aux pays qui ont proclamé leur affranchissement, qui l'ont maintenu et dont nous avons reconnu l'indépendance après de mûres réflexions et d'après les principes de la justice, nous ne pourrions envisager l'intervention d'un pouvoir européen quelconque dans le but de les opprimer ou de contrôler en aucune manière leur destinée que comme la manifestation de dispositions hostiles envers les États-Unis. »

Trois ans plus tard, au Congrès des républiques du Sud tenu à Panama, les délégués affirmèrent par une déclaration solennelle, la vitalité de cette doctrine. Mais c'est l'Amérique sans Européens, dira-t-on. Pourquoi non? Cette ambition de Monroë a fait naître nombre de protestations en Europe, les légistes ont renversé des pots d'encre, les orateurs ont discoursu bruyamment et nul ne s'est aperçu qu'il violait l'une des prérogatives les plus sacrées des peuples : la possession de leur sol même. Je m'étonne que la plupart des Français qui clament à tous les vents l'intégrité du territoire et la chauvine conception de la *France aux Français* fassent si peu de cas de la patrie des autres peuples. Il en est cependant de celle-là comme de la leur et, s'ils aiment leur coin de terre, comment ne respectent-ils pas ce même sentiment chez les autres.

L'Amérique aux Américains! C'est en vertu de cette doctrine qu'en 1867 les États-Unis protestèrent contre l'installation de l'empereur Maximilien au Mexique. Le nom de Monroë fit alors son tour de France, on blâma fort la mémoire du courageux président et, pour finir, Napoléon dut retirer ses troupes sous la menacé d'une déclaration de guerre. Que l'attitude des États-Unis en cette occurrence fut très critiquée par les puissances européennes, on se le rappelle, mais pouvaient-ils logiquement et humainement agir autrement?

Il en est de même dans cette question cubaine dont la presse américaine s'occupe d'une façon tout autre que la nôtre. Il y a un peuple qui a élu son Gouvernement, proclamé son affranchissement et qui lutte pour le maintenir, ce peuple est américain, sa métropole est européenne; il a donné

des preuves de sa volonté, elle de son oppression, pourquoi les États-Unis n'envisageraient-ils pas « l'intervention d'un pouvoir européen quelconque dans le but de l'opprimer ou de contrôler en aucune manière sa destinée que comme la manifestation de dispositions hostiles? »

Ce ne serait point donner là à la doctrine de Monroë une étendue inquiétante pour les possessions européennes. Celles qui ont un élément national actif, comme le Canada, par exemple, se sont depuis longtemps débarrassées de la tutelle que la métropole leur imposait, les autres ne sont qu'une continuation du territoire de la nation européenne sur le nouveau continent. Les peuples américains se considèrent d'une culture intellectuelle suffisante pour ne plus avoir besoin de la tutelle des États européens.

Le 4 juillet 1896, au banquet anniversaire de l'indépendance des États-Unis, en présence du ministre français des Colonies, M. Lebon, l'ambassadeur de la République américaine à Rome, M. Mac Veagh, défendit publiquement la politique de son Gouvernement en ces termes : « A côté de nous, presque formant partie de notre territoire, se trouve une colonie dont les habitants combattent pour leur indépendance ; nous, Américains, nous sympathisons avec ces patriotes qui combattent pour les mêmes principes que nous combattions il y a aujourd'hui cent vingt ans, et nous faisons les vœux les plus sincères pour qu'ils atteignent leur but. Nous garderons, à la métropole qui la domine encore, tous les égards et toutes les considérations d'une nation amie, mais nous ne permettrons pas qu'à nos yeux, et contre toutes lois humanitaires, l'on commette des actes contraires à la civilisation et au progrès. Cette question a obscurci un peu l'air en Europe, mais c'est sans doute parce qu'on ne s'y rend pas compte qu'un peuple libre, nécessairement, doit sympathiser avec tout peuple qui combat pour sa liberté. »

Ces paroles de l'éminent orateur furent couvertes par les plus enthousiastes applaudissements, mais les journaux français n'en soufflèrent mot, pas plus, du reste, que l'édition parisienne du *New-York Herald* qui, cependant, en Amérique, publia le texte littéral de l'allocution. C'était la doctrine même de Monroë qu'acclamait l'assistance, et nous-mêmes,

n'en avons-nous pas en quelque sorte usé, lorsque nous avons hâté, par notre intervention, l'affranchissement des États-Unis aux dépens de l'Angleterre, de la Grèce aux dépens de la Turquie, de l'Italie aux dépens de l'Autriche?

Les intérêts particuliers des Gouvernements leur font donner des solutions différentes au même problème; mais, en droit, il n'existe qu'une manière d'envisager les questions d'État et de les résoudre : c'est de satisfaire à la volonté des peuples.

Le nouveau Président des États-Unis le comprendra probablement ainsi : la belligérance des insurgés sera reconnue. Une trop grande similitude d'intérêts unit la vieille République à la jeune pour qu'il en soit autrement. Cette solution sera la fin du conflit écœurant qui fait s'entre-détruire deux peuples de même race : il est regrettable que M. Cleveland ne l'ait point voulu comprendre.

Quant à l'objection qu'opposent ses adversaires comme les indifférents à la révolution cubaine, qu'elle n'aboutira qu'à la mainmise sur l'île par les Américains, sa nullité propre la fait tomber d'elle-même. S'il fut un temps où la politique esclavagiste des États du Sud les poussait à s'adjoindre Cuba par la similitude des conditions du travail dans l'île et chez eux, l'abolition de l'esclavage a détruit cette relation. *À l'heure actuelle, les États-Unis prélèvent chaque année quarante millions de piastres sur les importations des sucres et tabacs venant de l'île. Ce serait une perte d'autant, du jour où elle deviendrait État de l'Union.* Cette seule considération donnerait à réfléchir aux plus résolus annexionistes. Le Président Buchanan, comme homme du Sud, a pu se faire octroyer par le Congrès un crédit de trente millions de piastres pour acheter Cuba à l'Espagne. Depuis, les temps ont changé, l'esclavage a disparu et avec lui les hommes qui préconisaient l'annexion de la grande Antille.

Si les États-Unis leur sont sympathiques, les Cubains n'en veulent pas moins demeurer libres et n'entendent pas devenir le trente-neuvième État de l'Union.

Achille Steens.

(A suivre.)



FÉLIX FAURE

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Photographie Courtellement.

1^{er} novembre 1897.

LES MINES D'OR DU CANADA

La découverte récente de riches placers aurifères dans les provinces nord-ouest du Canada, agite tous les esprits non seulement dans ce pays mais encore aux États-Unis. Tout d'abord on n'avait pas attaché beaucoup d'importance à cette découverte et l'on était assez sceptique à cet égard, mais lorsqu'on vit, coup sur coup, des navires qui venaient de transporter des mineurs dans les territoires aurifères, s'en retourner à San Francisco et à Seattle avec des millions de pépites et poudre d'or, on comprit que la découverte était sérieuse et la fièvre de l'or s'empara aussitôt de tout le monde.

Les placers aurifères en question ne sont pas précisément situés dans l'Alaska, quoiqu'on les désigne sous ce nom. Comme nous l'avons dit plus haut, ils sont situés en territoire canadien: ils ne sont donc ni dans le territoire des États-Unis, comme on l'avait cru tout d'abord, ni même dans la Colombie britannique, comme on le pense encore communément. La frontière qui sépare l'Alaska, appartenant aux États-Unis, des provinces canadiennes, est située à près de 100 kilomètres au delà du centre aurifère de la région qui est la rivière *Klondyke*.

Cette rivière est un affluent du fleuve Yukon. Ce fleuve, plus grand que le Danube, prend sa source dans la Colombie britannique vers le 57° de latitude nord, suit une direction

nord-ouest et va se jeter dans le détroit de Behring après avoir traversé toute la presqu'île d'Alaska. (Voir notre Carte.)

L'accès de ces mines est, actuellement, des plus difficiles; non seulement il faut lutter contre la rigueur excessive du climat, mais aussi contre les difficultés du terrain où il n'existe aucune route.

Les mineurs, venant presque tous des États-Unis pour aller au Klondyke Gold Field, ont dû se rendre par la voie de mer jusqu'à Saint-Mikhaël, petit port situé dans le détroit de Behring et à proximité du fleuve Yukon, de là, sur radeaux, ont remonté le fleuve jusqu'au confluent du Klondyke, soit une distance de plus de 2.000 kilomètres. On doit comprendre quelles difficultés on a dû surmonter pour naviguer avec de simples radeaux sur un fleuve dont le cours était presque inconnu! Aussi a-t-on abandonné cette voie, et, actuellement, les mineurs dont le nombre s'accroît de jour en jour dans des proportions fantastiques, s'embarquent à Seattle, port de l'État de Washington, et vont à Juneau, petit port situé derrière l'archipel colombien. De là, ils empruntent la voie de terre, se dirigent vers Dyea et Chilcoot, petites localités fréquentées seulement par des pêcheurs de phoques, mais qui commencent à prendre de l'importance par suite de la grande affluence des mineurs, puis, de là, vers le Klondyke-River en traversant sur près de 800 kilomètres, en utilisant en partie le cours du Yukon, un pays complètement désert et sans trace de route.

Il faut que la réputation de richesse des nouveaux placers du Canada soit bien grande pour faire surmonter de pareils obstacles à cette foule immense qui se rue vers l'Eldorado glacial!

Jusqu'ici, les bénéfices de la récolte de l'or sont allés aux États-Unis, lesquels ont agi absolument comme si le territoire aurifère leur appartenait. Cette situation a vivement préoccupé le Gouvernement canadien, aussi des mesures administratives ont été prises et vigoureusement exécutées par ordre de Sir Wilfrid Laurier, premier ministre de la Puissance canadienne. Des postes de douanes et de police ont été, tout d'abord, créés sur les frontières et dans les régions aurifères, mettant un peu d'ordre dans la cohue qui a envahi la vallée du Yukon.

Dès à présent, les terrains aurifères ont été relevés et divisés en *claims* qui ont été concédés à de nombreuses Compagnies qui se sont constituées pour l'exploitation des placers. Il n'y a pas de doute que les redevances des Compagnies envers le Gouvernement canadien ne constituent à bref délai des ressources considérables pour son budget, puisque l'on considère les placers du Klondyke-River plus riches que ceux de Californie, d'Australie, même du Transvaal.

La question des transports est ce qui préoccupe le plus en ce moment. En effet, l'accès des mines est trop difficile. Indépendamment de la longue distance à parcourir, qui est une entrave pour le mineur, il reste à résoudre la question des approvisionnements. Comment alimenter dans un pays désert, totalement dépourvu de ressources, une population de mineurs affamés qui s'accroît journellement? Aussi un pain se vend-il couramment un dollar à Dawson-City!

Pour donner une idée de la pénurie de ressources en produits alimentaires qui s'est produite pendant la campagne dernière, on raconte qu'un fermier californien nommé Clarence Berty ayant eu l'idée de se rendre aux mines avec dix mille francs de provisions, les vendit à crédit aux mineurs ne demandant qu'un faible intérêt dans chaque placer, de sorte qu'il est aujourd'hui déjà millionnaire.

Pour obvier à toutes ces difficultés, inhérentes à toute entreprise de pareille nature et dans de telles conditions, des Compagnies se sont formées pour construire un chemin de fer de Juneau à Dawson-City sur le Klondyke. Ce chemin de fer, dont les trois quarts seront en territoire canadien, rendra des services immenses et activera, en la régularisant, l'exploitation des mines du Nord-Ouest canadien.

Nous donnerons prochainement des détails plus précis sur cette très intéressante question du Klondyke qui passionne si vivement le nouveau et l'ancien mondes. Des documents qui nous seront incessamment expédiés du Canada, nous permettront de donner entière satisfaction à nos lecteurs.

F. Bianconi.

Ingénieur-Géographe.

LES RAYONS X

Dans notre dernier numéro, nous avons parlé, sous rubrique d'*Actualité*, des rayons X, ou rayons Roentgen et de leur application à la recherche des marchandises que les contrebandiers passent en fraude à la douane.

Nous avons même annoncé qu'à Berlin, l'on avait réussi à reproduire des phénomènes essentiels et caractéristiques des comètes, tels que les rayonnements lumineux de leurs têtes et les développements de leurs queues !

Il n'en fallait certes pas davantage pour mériter l'attention de nos lecteurs, aussi nous a-t-on demandé de revenir sur la question.

Il nous paraît indispensable aujourd'hui de la reprendre d'un peu plus loin et de considérer nos lecteurs comme ne connaissant qu'imparfaitement les rayons X.

Cette manière de procéder ne donnera peut-être pas aussi rapidement satisfaction à la curiosité que celle qui consiste à enregistrer purement et simplement des résultats d'ailleurs plus ou moins acquis ; mais nous la préférons parce qu'elle nous permettra de tenir, par la suite, nos lecteurs au courant des progrès que cette importante découverte ne peut manquer de faire.

L'histoire de la découverte proprement dite est courte. Le professeur Roentgen, de l'Université de Wurtzbourg, étudiait

les rayons cathodiques (1) au moyen d'ampoules de Crookes (2).

Afin de mieux juger certaines qualités des lueurs vert d'eau que dégagent ces ampoules, il avait fait l'obscurité dans son laboratoire. Il vit alors briller dans la vitrine contenant ses produits chimiques, un flacon renfermant du platino-cyanure de barium.

Disons tout de suite que le platino-cyanure de barium est l'un des produits que les fameux rayons X rendent fluorescents.

Il y en a d'autres parmi lesquels le moins extraordinaire n'est pas le « pentadecylparatolylectone » *sic* qui, lui, est aussi fluorescent aux rayons X; mais, revenons au premier pour dire que c'est à lui que Roentgen doit la découverte de la nouvelle lumière.

De cette constatation à la construction d'un écran couvert du fameux produit, il n'y eut, pour le physicien habile que le temps de l'exécuter. Il vit de suite qu'en interposant sa main entre l'ampoule de Crookes et cet écran, le squelette de sa main apparaissait.

Je ne saurais mieux faire pour compléter l'anecdote que de montrer tout de suite l'effet d'une main vivante vue aux rayons X.

La bague d'or, placée à l'annulaire, n'étant pas traversée par les rayons X, est restée noire.

La réduction de taille et le report sur un cliché de l'image primitive de la main retirent un peu de la netteté aux contours osseux; toutefois cette figure donne une idée suffisante de ce que permettent de voir les rayons X, pour que nous puissions passer à d'autres explications.

Nous venons de voir qu'en interposant un objet opaque (une main, par exemple) entre une ampoule de Crookes et un écran recouvert de platino-cyanure de baryum, les chairs

1. Cathode est le nom du pôle négatif dans l'électricité dite statique par opposition à Anode qui signifie pôle positif.

2. Crookes, physicien anglais qui est parvenu à faire le vide au millionième d'atmosphère dans des ampoules de verre lesquelles, depuis, portent son nom; on les nomme indifféremment ampoules ou tubes.

deviennent transparentes et les os seuls se détachent en noir. C'est cette opération que l'on nomme la *radioscopie*.

Si l'on veut obtenir une image photographique de cette silhouette, l'écran devient superflu. Il suffit de placer la main sur une plaque photographique ordinaire, préalablement



Main radiographiée par les appareils Radiguet. — Paris.

enveloppée dans plusieurs couches de papier noir imperméable à la lumière, et de présenter le tout devant une ampoule de Crookes pendant quelques secondes.

Bien qu'enveloppée dans plusieurs épaisseurs de papier, la plaque photographique est impressionnée par les rayons X et

reproduit la silhouette qui se détachait tout à l'heure sur l'écran.

Il suffit dès lors de traiter l'épreuve comme une épreuve photographique ordinaire pour obtenir un cliché *radiographique*.

Au point où nous voici, nous n'avons vu qu'un côté de la médaille et bien que M. Radiguet soit arrivé à *traverser les métaux*, comme nous le verrons plus loin, il faut retourner cette médaille et en voir l'envers dès à présent.

Les rayons X ne traversent pas tout.

Les rayons X ne se réfléchissent, ni se réfractent à la façon des autres rayons lumineux. *Les rayons X offrent, par exemple, la bizarrerie de ne pas traverser le verre, le cristal, ni la plupart des liquides transparents aux autres lumières.*

Avec de pareilles originalités, l'on accepte facilement que, refusant de leur donner son nom, par modestie, le professeur Roentgen les ait baptisés de ce signe qui, en mathématique, signifie l'inconnu, X!

Ne traversant pas en général les corps solides transparents, non plus que les liquides, comme l'eau par exemple, ils traversent des liquides opaques, comme le sang, comme l'encre déposée sur le papier.

Bref, les rayons X sont d'un caractère absolument fantasque et ne sont pas du tout ce qu'on en pense ordinairement.

L'on s'est trop aisément laissé aller à croire que, plus qu'indiscrètes, ils pénétraient là où la sottise, où la grossièreté même se seraient plu à les suivre. Il n'en est rien! Si le squelette humain se laisse apercevoir au moyen de leur lueur, au travers même des vêtements, rien autre que le squelette n'est distingué par leur moyen.

Mais le besoin de devancer la science est si intense pour l'esprit humain que l'on a fait, dès le début de la découverte de Roentgen, des inventions latérales, qui pouvaient donner le change de prime abord, sans pouvoir soutenir la critique au bout de cinq minutes d'attention.

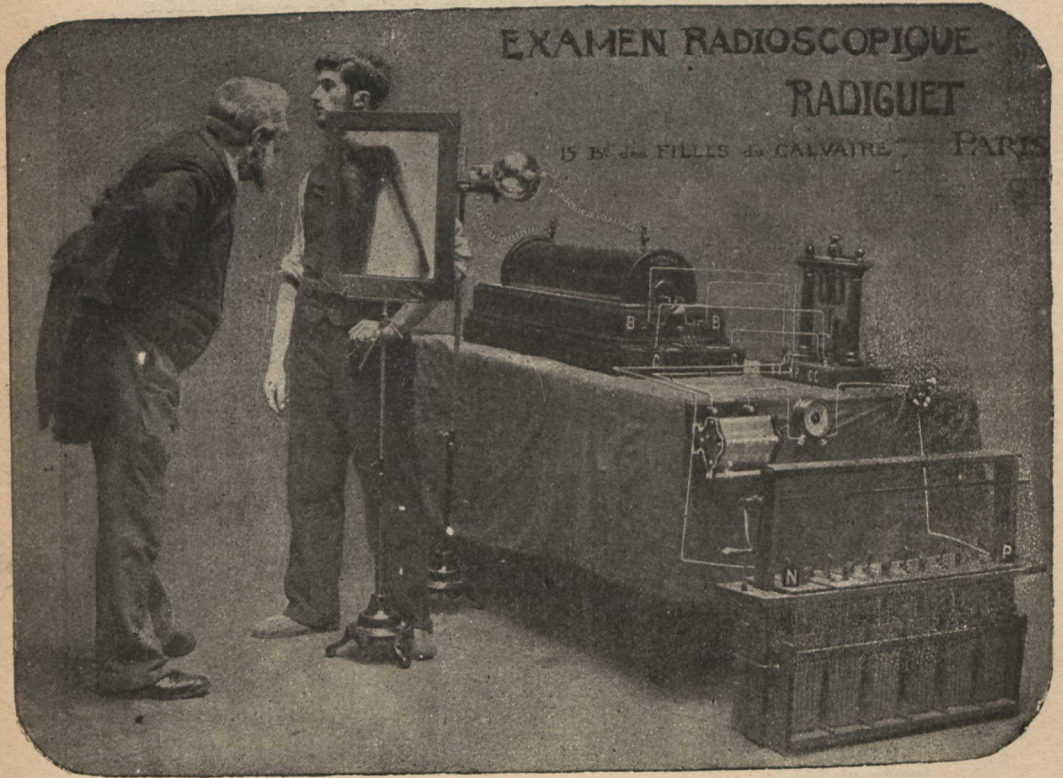
Exemple : certaines lorgnettes qui, pour ne pas être astronomiques et n'être pour rien dans l'affaire de Berlin à propos des comètes et de leurs extrémités de têtes ou de queues, n'en sont pas moins affaires de fantaisie à côté de la science.

De même, l'application des rayons X à l'inspection des colis en douane est difficile.

Qu'il suffise de savoir que :

La dentelle ne se voit pas, que le tabac est invisible, le thé aussi, la poudre à tirer également.

Que ne peut-on donc passer en fraude que les rayons X dé-



Examen de la poitrine d'un malade au travers des vêtements et des chairs.

traversent au travers des valises de cuir ou de bois, ou des paquets ficelés entourés de papier :

1° Les bijoux faux (*les perles fines sont traversées*).

2° Les armes,

et encore faut-il que les valises, malles ou boîtes quelconques

ne soient point à parois de tôle. L'application est donc limitée aux colis postaux ou aux chargements irréguliers de boîtes d'échantillons confiées à la poste; ce qui n'est plus de la *donane*.

Notre but n'étant nullement de réduire à néant les qualités de la Radioscopie et encore moins de la Radiographie, nous avons tenu à être consciencieux avant tout et à limiter la partie phénoménale de la découverte de Roentgen à la stricte vérité scientifique et expérimentale, excluant de son domaine tout ce qui touche au surnaturel ou au charlatanisme.

Comme la critique est plus aisée que l'art, il nous faut, pour continuer la métaphore, reprendre la face de notre médaille retournée tout à l'heure et montrer comme dans les « leçons de choses » de quoi se compose un laboratoire de *Radioscopie*.

Cette figure permet de voir tous les objets principaux nécessaires à distinguer au travers des corps opaques.

Pour illuminer une ampoule de Crookes de façon à produire des rayons X, il faut d'abord une source d'électricité, qui est, dans la figure, représentée par une pile de six éléments à treuil.

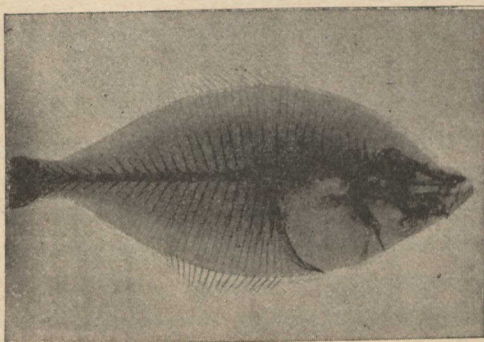
Le courant est successivement conduit à plusieurs appareils (réducteur de potentiel, ampèremètre, trembleur, bobine d'induction, condensateur), qui nécessitent des soins particuliers dans leur construction pour donner des résultats satisfaisants.

C'est grâce à eux que nous avons pu obtenir des épreuves d'une telle netteté. Ces appareils, parmi lesquels le trembleur et la puissante bobine d'induction, méritent une mention toute spéciale.

De la bobine d'induction, le courant se rend directement à l'ampoule de Crookes, dans laquelle se produit aussitôt la fluorescence vert-d'eau qui permet à Roentgen de faire sa découverte.

Devant cette lueur, se place dans la figure qui précède, un jeune malade dont le médecin examine le sommet du poumon gauche. L'humérus, gros os du bras, se voit nettement sur l'écran que regarde le médecin et où se projette la partie du thorax à radioscopier.

Nous terminons cette première note par une radiographie représentant un poisson qui, contrairement à ce que l'on serait tenté de croire (si nous n'avions pas dit que l'eau était opaque) a été radiographié non pas au sein de l'eau, mais bien dans un filet l'enveloppant de toutes parts, filet qui a disparu complètement, ainsi que les chairs et les écailles, pour ne laisser voir que les arêtes.



Docteur Drahcing.

JOURNAL
DE
MES CAMPAGNES AU CANADA ⁽¹⁾

(1755 à 1760)

PAR LE COMTE DE MAURÈS DE MALARTIC

Lieutenant-général des armées du roi

(Suite.)

Le 31, elle décampa à quatre heures. fit deux traverses, rencontra deux canots chargés de pelletterie. Les conducteurs de ces canots lui apprirent la déroute des Anglais à la Belle-Rivière. Elle laissa plusieurs îles au sud, débarqua dans celle aux Citrons. Sept Nepissingues vinrent l'y joindre et l'entretenir de la défaite des Anglais. M. de l'Hôpital leur fit donner du vin et les remercia. Elle se rembarqua pour aller camper dans une prairie de l'île Cauchois, à sept heures.

Le 1^{er} août, elle décampa à cinq heures, doubla la pointe du petit rocher, laissa l'île aux Cerfs et aux Cèdres au sud, doubla la pointe de Montréal, pour entrer dans la baie de Cataracou ou Frontenac, salua le fort par trois décharges de vingt fusils, débarqua tout de suite et campa, la droite appuyée au fleuve et la gauche au fort. Les bateaux qui l'avaient portée partirent le soir pour Montréal.

Le 2, la seconde division arriva à sept heures du soir; un cadet, détaché par le commandant de la Belle-Rivière pour porter au gouverneur général la nouvelle de la victoire² rem-

1. Voir la *Revue* d'octobre dernier.

2. C'est le 9 juillet, dans la vallée de Morogahela, que Bradock subit la grave défaite qui lui coûta la vie, ainsi qu'à deux tiers de ses soldats. Washington, le seul de ses lieutenants qu'épargnèrent les balles indiennes, sauva les débris de l'armée: « Nous avons été battus, écrivait-il, et battus honteusement par une poignée de Français qui ne songeaient qu'à inquiéter notre marche. Quelques instants avant l'action, nous croyions nos forces presque égales à toutes celles du Canada; et cependant contre toute probabilité, nous avons été complètement défaits et nous avons tout perdu. »

portée sur les Anglais, arriva à la même heure et nous apprit que M. de Contrecoeur, commandant sur la frontière de la Belle-Rivière, ayant des avis que le général Braddock était en marche pour venir l'attaquer, avait assemblé un conseil de guerre pour prendre l'avis de ses officiers sur le meilleur parti à prendre pour la défense de cette frontière. MM. de Beaujeu et Dumas, capitaines, proposèrent de prévenir les Anglais, d'aller à leur rencontre et leur dresser quelque embuscade. Cet avis fut unanimement approuvé : M. de Beaujeu, qui venait de relever M. de Contrecoeur, lequel ne pouvait pas abandonner le fort, eut le commandement. Il partit avec MM. Dumas, Lignery, capitaines, plusieurs lieutenants et enseignes et la plus grande partie des soldats canadiens et sauvages¹ arrivés avec lui, dans le dessein de s'emparer d'un passage qu'il croyait favorable à l'exécution de son projet. Il rencontra à trois lieues du fort l'avant-garde² anglaise, l'attaqua avec vigueur, en fut reçu de même, et fut tué à la troisième décharge. Les canons dont les Anglais se servaient à propos effrayèrent un peu les Canadiens et les sauvages. M. Dumas, devenu commandant, s'en apercevant, cria : « Vive le Roi ! », rallia les soldats canadiens, qui commençaient à plier, leur prouva, ainsi qu'aux sauvages, que le canon faisait plus de bruit que de mal, que s'ils tiraient sur les canonniers, les pièces seraient bientôt démontées. Ils suivirent cet avis avec autant d'adresse que de succès. Le commandant leur ayant fait reprendre courage, les ramena à la charge et fit plier les Anglais. Alors les sauvages fondirent sur eux de tous côtés, le casse-tête, la hache à la main. Dès cet instant, ce fut une déroute générale, dans laquelle tout ce qui fit résistance fut massacré. Le général Braddock fit ce qu'il put pour l'éviter, mais il fut forcé de se retirer blessé avec ceux qui avaient pu s'échapper du carnage. Il alla mourir au fort de la Nécessité, avec le regret d'ignorer, dit-il, contre qui il s'était battu. Le colonel Dunbar³, commandant l'arrière-

1. En tout 13 officiers, 253 canadiens et environ 600 sauvages.

2. L'avant-garde anglaise était commandée par le colonel Gage.

3. Dunbar se retira même avec tant de précipitation qu'il détruisit ses munitions, ses gros bagages et ses canons, et ne s'arrêta qu'au fort Cumberland, dans les Apalaches. Les vaincus ne se crurent en sûreté qu'à Philadelphie où ils prirent leurs quartiers d'hiver.

garde, qui ne s'était pas trouvée à l'action, ne fut pas tenté d'en entamer une seconde. On estime que les Anglais ont perdu au moins douze cents hommes. Ils ont abandonné leur artillerie, leurs drapeaux et équipages, qui ont enrichi les Canadiens et sauvages¹. Nous n'avions que deux cents soldats, autant de Canadiens et six cents sauvages. M. de Beaujeu, deux autres officiers, quarante soldats et Canadiens ont été tués et cent blessés.

Le 3, le cadet, dépêché de la Belle-Rivière partit à sept heures. La troisième division arriva à onze heures. On donna des vivres au régiment, la ration comme celle de la route.

Le 4, le régiment finit l'établissement de son camp. Il ne paraissait pas fatigué d'un voyage aussi pénible et différent de ceux que les troupes font en France. Le soldat a toujours dans les mains les rames avec les perches. Il est obligé, dans les rapides, de se mettre dans l'eau pour décharger le bateau, le traîner et le recharger. Voilà comme on voyage de Montréal au fort Frontenac, distant de soixante-dix lieues. Le pays est habité jusqu'au-dessus des Cèdres, paroisse distante de Montréal de quinze lieues. De là à Frontenac, on ne voit que de l'eau et des bois, jolis et plats en certaines parties, en d'autres vilains et escarpés; de la Présentation aux Cascades, le fleuve est très rapide, sans être profond, c'est le passage le plus difficile; de la Présentation à Frontenac, c'est une eau tranquille qui a peu de courant, sur laquelle on va avec la voile ou les rames.

Les découvertes de huit grenadiers envoyés aujourd'hui et les jours précédents à une lieue en avant dans le bois et sur le bord du fleuve, pour voir jusqu'à l'embouchure du lac Ontario, n'ont rien amené de nouveau.

Les mois d'août et de septembre jusqu'au 24 se passèrent en préparatifs.

Le 25, à deux heures du matin, arrivée de deux courriers dépêchés de Montréal. Le premier portait ordre au régiment de Guyenne de partir pour aller renforcer l'armée de M. de

1. Les Français trouvèrent aussi sur le champ de bataille la caisse militaire et les papiers de Braddock, qui dévoilèrent les projets de l'Angleterre. Choiseul en fit un mémoire qu'il adressa aux diverses cours de l'Europe.

Dieskau, qui s'était retirée sous le fort de Saint-Frédéric : le second portait contre-ordre et nous apprit que M. de Dieskau, s'étant porté en avant avec un corps de mille cinq cents hommes composé de troupes de terre et de la colonie, de Canadiens et de sauvages, avait rencontré un détachement anglais de mille hommes¹ qu'il avait obligés de rentrer dans leurs retranchements² avec pertes considérables et qu'ayant voulu forcer les dits retranchements, il en avait été repoussé, blessé dangereusement et fait prisonnier avec trente hommes³. Nous y avons perdu trois officiers, quarante soldats ou Canadiens tués et deux cents blessés; on ignorait les pertes⁴ des Anglais. On les croyait considérables, leur corps ayant été fort maltraité. M. de Vaudreuil s'était décidé à ne pas dégarnir la frontière de Frontenac, craignant que les Anglais ne forment quelque entreprise dans cette partie ou sur le Niagara, qui est un mauvais fort à l'entrée du lac Ontario, et est le débouché du pays d'en haut. M. de Villiers, capitaine de la colonie, y est en ce moment avec cinq cents hommes; on a fait partir, à la pointe du jour, un cadet dans un canot d'écorce, pour porter des ordres à cet officier.

Les sauvages sont arrivés à deux heures après midi avec deux prisonniers qu'ils ont faits auprès de Choueguen⁵. Ils disent avoir tué trois hommes. Les prisonniers rapportent

1. Les Anglais, commandés par le colonel Will Johnson, s'étaient portés, au nombre d'environ deux mille cinq cents hommes, sur les bords du lac Saint-Sacrement, aujourd'hui lac Georges. La bataille fut livrée le 11 septembre 1755.

2. Le premier détachement anglais, commandé par le colonel Williams, avait, en effet, été repoussé et taillé en pièces.

3. Dieskau fut le principal auteur de sa défaite. N'ayant que du mépris pour les milices, il avait, contre toute prudence, jeté ses soldats contre les retranchements improvisés par les Anglais. Dieskau mourut des suites de ses blessures en 1767 à Suresnes, près Paris.

4. La perte des Anglais, bien que victorieux, fut en effet plus considérable que celle des Français, car les Canadiens et sauvages, nos auxiliaires, avaient ouvert un feu plongeant dans les positions ennemies, et le continuèrent toute la journée.

5. Choueguen, sur la côte méridionale du lac Ontario, en plein territoire iroquois, n'avait d'abord été qu'un poste de commerce établi par les Anglais en 1727. Il devint bientôt une citadelle redoutable; non seulement il permettait aux Anglais de pénétrer dans la région des lacs, mais encore il coupait nos comptoirs en deux parties, et isolait la Louisiane des pays d'en haut. Aussi les gouverneurs du Canada avaient-ils, à diverses reprises, réclamé contre cette usurpation.

que le général Shirley est à Choueguen avec deux mille hommes, qu'il y a fait construire quatre corvettes ou bateaux, deux de douze canons et les autres de huit, et qu'il s'est décidé à attaquer Frontenac ou Niagara¹. A neuf heures du soir, le sergent de grenadiers, qui commande le bivouac, a fait rendre compte qu'il a vu venir à pleines voiles quatre canots lesquels au « qui-vive? », ont viré de bord et changé de route. On a fait embarquer à onze heures douze grenadiers et autant de Canadiens pour aller les reconnaître et fouiller les joncs de la baie du petit Cataracani. Ils y ont trouvé dans les quatre canots les femmes des Mississagues², lesquelles leur ont dit avoir une forte peur.

Le 26, le détachement parti hier au soir est rentré, suivi par les quatre canots. L'abbé Piquet est parti avec des sauvages et les prisonniers.

Le 27, le cadet parti pour Niagara est revenu donner avis qu'en faisant la traversée de l'île Tonti, il avait aperçu du monde dans cette île, qu'il y avait descendu et s'était rembarqué sans avoir été découvert, qu'il y avait vu quelques feux environnés par les Anglais. M. de l'Hopital a fait partir sur le champ MM. Wolf et Carpantier, officiers partisans venus de France, avec vingt soldats tirés des deux régiments, soixante-sept Canadiens et quatorze sauvages dans six bateaux, leur a ordonné de débarquer avec le plus de précaution possible et d'enlever les ennemis qui sont dans l'île.

La fin de l'année n'amène aucun changement dans la situation. Je retournai à Montréal.

Lieutenant-général de Malartic.

1. Shirley n'osa pas attaquer Niagara. La nouvelle du désastre de Braddock avait découragé ses soldats, et ses alliés indigènes étaient opposés à la guerre qui ruinait leur commerce. Aussi se retira-t-il en laissant sept cents hommes au colonel Mercer pour garder Choueguen.

2. Les Mississagues étaient établis surtout à Cataracani et Niagara.

(À suivre.)

Le Directeur-Gérant : A. STÉFAN.

LA MODE PARISIENNE

SUPPLÉMENT SPÉCIAL

DE LA

REVUE DES DEUX FRANCES

(L'Administration se charge de fournir les patrons sur demande).



8157

1. Robe en drap vert russe ornée de velours noir

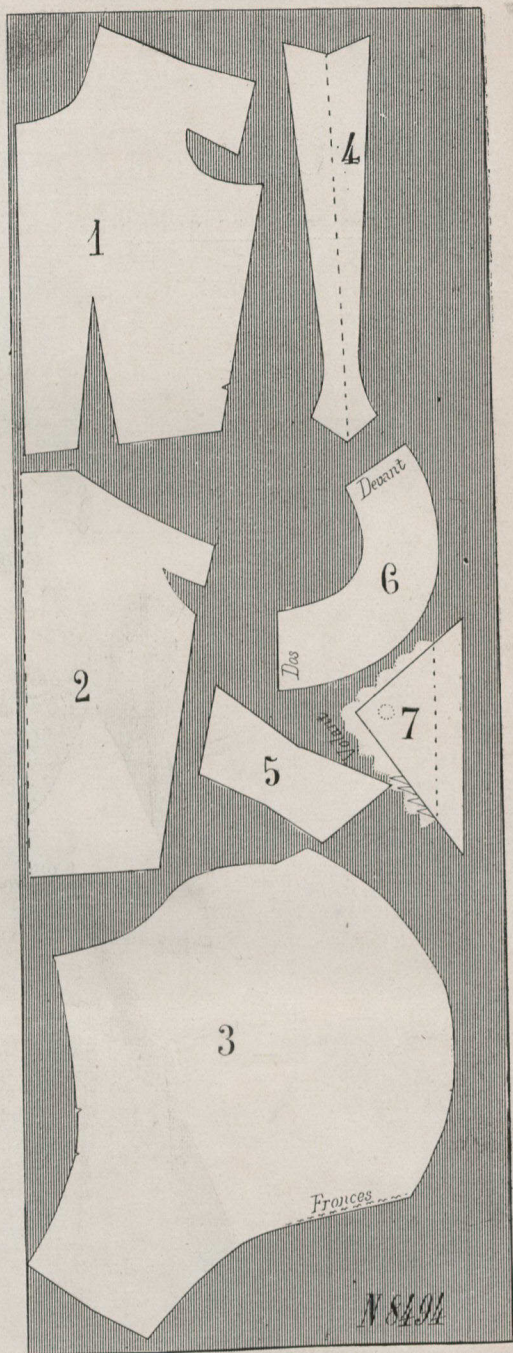


Patron de **CORSAGE Van Zandt.**

Corsage en brocart, devant et derrière très peu ajustés, gros pli devant et revers garni d'un volant, basque rapportée, épaulettes sur les manches; manches en tissu semblable à la jupe. Ce corsage est très simple et très gracieux, le patron que nous tenons à la disposition de nos lectrices contre 1 fr. 50 se compose de 7 pièces :

1 Devant à une pince. Le milieu du devant est légèrement biaisé dans le bas pour diminuer l'ampleur à la taille. — 2. Dos sans couture. Le pointillé indique le milieu du dos droit fil qui devra être placé le long du pli de l'étoffe. L'on remarquera que les épaulettes qui garnissent le haut de la manche font partie du devant et du dos. — 3. Manche à plis. Les crans du haut de la manche marquent les creux de plis. — 4. Pli du devant à couper simple, se placera sur le milieu du devant et sera tenu au côté droit du corsage. Cette garniture cachera la fermeture de la doublure. — 5. Revers de manche formant parement mousquetaire. — 6. Petite basque très peu à godets, à couper autant que possible d'un seul morceau, bien que la couture du milieu du dos puisse être dissimulée par le dessin du brocart. — 7. Revers. Le pointillé indique la cassure du revers qui arrivera au bord du pli du devant. Ce revers sera cousu en dedans, sous le pli, avant de doubler ce dernier.

Pour l'exécution de ce corsage, préparer complètement une doublure avec baleine, ruban de taille, agrafes, etc. L'étoffe sera coupée conformément au patron, et le devant et le dos seront pris dans les coutures du dessous de bras et de l'épaule du fond de corsage. Après l'essayage poser le pli et le revers qui doit être cousu après ce pli. Comme le montre la figurine, le bas du pli formant pointe devra dépasser la ceinture. Faire ensuite les basques, les doubler d'une mousseline, les chauffer, les doubler, border le haut de la basque avec un extra-fort à cheval et la monter au bas du corsage. Les manches seront faites, si on le désire, en tissu semblable à celui employé pour la jupe, si ce tissu est uni. Pour le volant du revers, froncer du ruban n° 16, le poser au revers en le diminuant au haut et un peu moins au bas. Ce ruban sera cousu entre l'étoffe et la doublure du revers. Les parements et les épaulettes seront doublés d'une mousseline caoutchouc. Le petit col également doublé de même façon s'agrafera un peu de côté à la suite du revers. L'on pourra le garnir par derrière d'un peu de mousseline de soie ou de dentelle.





3. Manteau de pluie.



2. Jupon Taglioni.



4. Toilette de demi-deuil en crêpe de Chine.

Faites porter un jupon Taglioni par une femme quelque peu popotte, et vous lui donnez aussitôt un brevet d'élégance et de distinction.

C'est que ce fringant jupon en beau tissu de soie pompadour, avec son haut volant de dentelle sur un plissé accordéon fait de taffetas rose, est vraiment d'un chic suprême, on aime à le mettre avec une robe très modeste. Piquant contraste que ces dessous luxueux et cette toilette très simple, c'est de genre, de grand genre.

Nos lectrices peuvent s'adresser avec assurance à la Maison Jeanne d'Arc, 265, rue Saint-Honoré, Paris. Sur demande, l'album illustré des jupons, corsets, lingerie, trousseaux, est envoyé gratis et franco.

3. Manteau de pluie en soie ancienne dans les tons gris fer glacé blanc; à l'encolure, deux pélerines doublées de taffetas blanc forment col Médicis, autour des pélerines, ruche très fournie en taffetas découpé.

4. Toilette de demi-deuil en crêpe de Chine noir. Le corsage et la jupe sont montés par des fronces formant ceinture, haut de corsage coupé par des entre-deux de Chantilly, avec épaulettes de dentelle retenues devant par un nœud de jais, manches toutes froncées. Col Médicis en jais doublé de Chantilly blanc.



8124

5. Collet en drap noir garni de ganse et de soutache mohair. Col et devant garnis d'astrakan bouclé. Matériaux : 1^m25 de drap en 1^m30 de large

TERRITOIRES AURIFÈRES DE KLONDYKE

PRESQU'ÎLE D'ALASKA (OUEST CANADIEN)

Carte dressée par **F. BIANCONI**, Ingénieur-Géographe

Paris - 22, Rue Clauzel



Le
FIGARO

LE FIGARO

Le
FIGARO

TRANSFORMÉ

a **SIX PAGES** tous les jours

c'est-à-dire trois feuilles d'un seul tenant, à l'exemple des grands « quotidiens » d'Angleterre et des États-Unis.

Les prix d'abonnements, malgré cette augmentation de matières, ont été légèrement diminués.

En outre, **UN CERTAIN NOMBRE D'AMÉLIORATIONS** intéressantes ont été introduites dans la composition du journal.

SIX PAGES
tous les jours

SIX PAGES
tous les jours

Le **Figaro** publie chaque **lundi** un dessin de **Caran d'Ache**; chaque **jeudi**, un dessin de **Forain**; toutes les semaines, une chronique de **l'Image Étrangère**.

TOUS LES JOURS, une chronique spéciale, **Le monde et la ville**, publie les renseignements d'ordre mondain susceptibles d'intéresser la clientèle du **Figaro**.

Les petites annonces d'**OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI** continuent à paraître, suivant **tarif réduit**, le mercredi; les offres et demandes de **locations**, le dimanche.

SIX PAGES
tous les jours

SIX PAGES
tous les jours

Le samedi, **PAGE DE MUSIQUE**. Tous les jours, **ROMAN**, **CORRESPONDANCES ÉTRANGÈRES**, **REVUE DES JOURNAUX**, **VARIÉTÉS LITTÉRAIRES**, **CHRONIQUES DE SPORT**, etc.

Enfin, l'agrandissement du **Figaro** a permis l'introduction de rubriques nouvelles et le développement des services d'information, grâce auquel le **Figaro** constitue aujourd'hui, abstraction faite de la qualité de sa rédaction, le **REPertoire DE FAITS** le plus complet et le plus varié de la presse française.

SIX PAGES
tous les jours

On sait que la Direction du **Figaro** vient de faire reconstruire sur **nouveaux plans** l'annexe de l'hôtel de la rue Drouot.

Au rez-de-chaussée de l'hôtel ainsi transformé s'ouvre un **SALON D'EXPOSITIONS**, tout à fait différent des anciennes salles de Dépêches, et où seront désormais groupés, suivant l'actualité, des œuvres d'art, des nouveautés scientifiques ou industrielles, des curiosités ethnographiques, etc.; en un mot, toutes les productions et tous les ouvrages capables de fournir à la clientèle du **Figaro** l'attrait d'un spectacle neuf ou d'un renseignement inédit.

Des concerts intimes, réservés aux abonnés et aux amis du **Figaro**, sont également donnés chaque semaine, dans ce Salon d'Exposition que la haute société parisienne a déjà adopté comme un de ses centres de réunion préférés.

ABONNEMENTS

PARIS	DÉPARTEMENTS	ÉTRANGER
Un an 60 fr.	75 fr. »	86 fr. »
Six mois 30 fr.	37 fr. 50	43 fr. »
Trois mois 15 fr.	18 fr. 75	21 fr. 50

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Paquebots-Poste Français

Services dans la MÉDITERRANÉE desservant Alger, Oran, Tunis, Bône, Philippeville, Malte, Sousse, Mehdià et Monastir.

Services hebdomadaires par steamers rapides sur la ligne Le Havre-New-York.

Services réguliers sur les Antilles, le Mexique, l'Amérique centrale, les Guyanes, le Vénézuéla et le Pacifique.

Services directs de cargo-boats entre la France, l'Algérie, et l'Angleterre.

Service des colis postaux pour l'Algérie, la Tunisie, Malte, la Guadeloupe, la Martinique, les Guyanes française et néerlandaise, les Antilles danoises, Curaçao, le Mexique, la Colombie, le Salvador, le Vénézuéla et Costa-Rica.

BUREAUX A PARIS

SERVICE CENTRAL : 6, rue Auber;

BILLETS DE PASSAGES : 12, Boulev. des Capucines (Grand-Hôtel); — 6, rue Auber.

FRET ET COLIS POSTAUX : 5, rue des Mathurins.

Prochainement, la *Revue des Deux Frances* commencera la publication d'un roman historique dû à la plume d'un des maîtres les plus estimés de la littérature française.

Prochainement aussi, nous publierons une étude rigoureusement exacte de la **Vie de Léon XIII au Vatican** et de nombreuses photogravures représentant les vues principales du **Palais des Papes** et des scènes, prises sur nature, de la Ville Éternelle.

Dans notre Revue, qui veut être à la fois la publication la plus documentée et la plus littéraire, paraîtra en même temps une série d'articles sur la **situation commerciale du Canada et ses richesses minières.**

Fidèle à son programme, qui est aussi de faire connaître, de diffuser les écrivains canadiens en France, notre Revue publiera d'eux les œuvres les plus remarquables. *Elle sera heureuse d'ouvrir ses pages aux jeunes Canadiens, débutants des lettres*, et de leur faciliter, par sa publicité, une voie que le manque de relations rend trop souvent pénible à quelques-uns.

A la suite d'un accord survenu entre notre Direction et le FIGARO — le plus grand journal de Paris, — tous les articles publiés dans la REVUE DES DEUX FRANCES sont cités dans le FIGARO.

B O N

POUR UN

PORTRAIT PEINT A L'HUILE

Par suite d'un traité que nous venons de passer avec la **Société parisienne de Reproductions artistiques**, dont les œuvres ont été si souvent remarquées dans les expositions parisiennes, nous pouvons offrir **gratuitement** à tout porteur de ce bon un **Portrait peint à l'huile** sur panneau en bois. Il suffit de renvoyer ce Bon détaché ou d'écrire à l'Administrateur de la *Revue des Deux Frances*, 2, rue de Provence, Paris, avec une photographie bonne épreuve, de préférence format album. La photographie étant détériorée n'est pas rendue. Joindre **10 francs** pour les frais de port, d'emballage et dessin.

Adresse : M. à rue

Gare la plus rapprochée :

La **Société de Reproductions artistiques**, désirant que la photographie que vous recevrez soit un des très bons spécimens de ses Ateliers, rien ne sera épargné pour qu'il en soit ainsi, car son but, en vous offrant **gracieusement** ce portrait, est de vulgariser ses œuvres artistiques et de s'attirer une nombreuse clientèle. Essayez et vous serez émerveillé du résultat qui vous fera posséder un portrait d'une valeur artistique représentant l'image vivante de personnes qui vous sont chères.

ARGUS DE LA PRESSE

FONDÉ EN 1879

Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'**Argus de la Presse** « qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet ».

Hector Malot (ZYTE, p. 70 et 323).

L'**Argus de la Presse** fournit aux artistes, littérateurs, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'**Argus de la Presse** est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

S'adresser à l'Administration de la Revue qui mettra en relations avec l'**ARGUS**

L'Argus lit 5.000 journaux par jour.

Le Courrier de la Presse

Boulevard Montmartre — PARIS

Fournit tous renseignements, coupures de journaux, etc.
sur personnalités ou sujets quelconques.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Nous informons les commerçants et industriels canadiens qui désireraient prendre part à l'Exposition universelle de 1900, à Paris, que nous sommes en mesure de les représenter ou de leur faciliter les démarches nécessaires.

Pour tous renseignements, écrire à l'Administrateur de la *Revue des Deux Frances*, 2, rue de Provence, Paris.

A partir de ce numéro,

LA

REVUE DES DEUX FRANCES

devient **Bimensuelle**
et parait

le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Malgré cet immense développement et les frais considérables qu'il exige,

LA

REVUE DES DEUX FRANCES

augmente son format,

triple ses ILLUSTRATIONS

et diminue LE PRIX DE SON NUMÉRO, qui ne sera plus vendu partout, en France, au Canada et aux États-Unis, que

Un Franc

ou **20 Cents**

et l'Abonnement annuel aux vingt-quatre numéros reste fixé à

20 FRANCS

ou **4 PIASTRES**

ou **4 DOLLARS**

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la **REVUE DES DEUX FRANCES** sont interdites dans tous les pays, y compris la Suède et la Norvège, à moins d'accord préalable avec notre administration.